

Le 27 novembre 2013

À une séance régulière de la Municipalité régionale de comté de L'Érable, tenue au Centre administratif de la MRC de L'Érable, situé au 1783, avenue St-Edouard à Plessisville, le 27 novembre 2013 à 9 h , sont présents:

<u>Municipalité</u>	<u>Population</u>	<u>Nombre de voix</u>	<u>Nom</u>	<u>Absent ou présent</u>
Inverness	820	1	Michel Berthiaume	Présent
Laurierville	1 438	1	Marc Simoneau	Présent
Lyster	1 676	2	Mme Geneviève Ruel représentante	Présente
Notre-Dame-de-Lourdes	693	1	Jocelyn Bédard	Présent
Paroisse de Plessisville	2 723	2	Alain Dubois	Présent
St-Ferdinand	2 082	2	Rosaire Croteau	Présent
St-Pierre-Baptiste	502	1	Bertrand Fortier	Présent
Ste-Sophie-d'Halifax	674	1	Marie-Claude Chouinard	Présent
Ville de Plessisville	6 766	5	Jean-Noël Bergeron	Présent
Ville de Princeville	5 722	4	Gilles Fortier	Présent
Villeroy	475	1	Michel Poisson	Présent

formant quorum sous la présidence de M. Sylvain Labrecque, préfet et maire de la municipalité de Lyster.

Assermentations : Madame Marie-Claude Chouinard, mairesse de Ste-Sophie-d'Halifax, et M. Jean-Noël Bergeron, maire de la Ville de Plessisville, ainsi que tous les maires réélus à l'occasion du scrutin du 3 novembre dernier sont assermentés et signent leur serment d'office.

Ordre du jour

- 1.0 Ouverture de la session
 - 1.1 Appel des conseillers
 - 1.2 Assermentations

Le 27 novembre 2013

- 2.0 Résolution autorisant le Préfet à intervertir les points à l'ordre du jour
- 3.0 Ordre du jour
- 4.0 Procès-verbal de la séance régulière du Conseil du 9 octobre 2013
- 5.0 Suivi de la séance régulière du Conseil du 9 octobre 2013
- 6.0 Prévisions budgétaires 2014
 - 6.1 Adoption du règlement n° 333 concernant les prévisions budgétaires 2014 (Dossier 13-3928)
- 7.0 Mot du préfet
- 8.0 Élection du préfet
- 9.0 Nomination du préfet suppléant
- 10.0 Administratif :
 - 10.1 Calendrier des séances du comité administratif de la MRC de L'Érable pour l'année 2014
 - 10.2 Calendrier des séances du conseil de la MRC de L'Érable pour l'année 2014
 - 10.3 Assurances collectives :
 - 10.3.1 Annulation d'une résolution – Appel d'offres n° 2013-10-01
 - 10.3.2 Adhésion au regroupement de l'UMQ
 - 10.4 Répartition du Programme de mise en valeur intégrée d'Hydro-Québec
 - 10.5 Pacte rural :
 - 10.5.1 Autorisation de déboursé pour le projet « Production de capsules vidéo » contenu au plan d'action de la MRC de L'Érable
 - 10.5.2 Autorisation de déboursé pour le projet « S.O.S. Abus » contenu au plan d'action de la MRC de L'Érable
 - 10.5.3 Autorisation de déboursé pour le projet « Défi 5-30 » contenu au plan d'action de la MRC de L'Érable
 - 10.5.4 Autorisation de déboursé pour le projet « Initiation au transport collectif » contenu au plan d'action de la MRC de L'Érable
 - 10.5.5 Modification du plan d'action de la municipalité de Laurierville
 - 10.5.6 Autorisation de déboursé pour le projet « Poste d'essence » contenu au plan d'action de la municipalité de Laurierville
 - 10.5.7 Modification du plan d'action de la municipalité de Villeroy
 - 10.5.8 Autorisation de déboursé pour le projet « Amélioration des infrastructures de la salle Firmin-Roy » contenu au plan d'action de la municipalité de Villeroy

Le 27 novembre 2013

- 10.6 Fonds de visibilité Éoliennes de L'Érable – Autorisation de déboursé pour le projet « Espace Sophia – Phase 1 des travaux d'amélioration »
- 10.7 Estimation des nouvelles lignes en transport collectif
- 10.8 Mise en place du Fonds local de solidarité
- 10.9 Plan d'intervention de sécurité routière en milieu municipal
- 10.10 Programme de développement régional et forestier
- 10.11 Sondage sur le Programme de développement régional et forestier
- 10.12 Adjudication de contrat – Travaux de coupe de bois à Villeroy
- 10.13 Adjudication de contrat – Transport de bois à Villeroy
- 10.14 Adjudication de contrat – Travaux de coupe de bois dans la Paroisse de Plessisville
- 10.15 Adjudication de contrat – Transport de bois dans la Paroisse de Plessisville
- 10.16 Avis de motion – Modification du règlement n° 302 établissant une tarification applicable pour les biens, services ou activités offerts par la MRC de L'Érable
- 10.17 PIIRL – Appel d'offres
- 10.18 Démission d'un pompier
- 11.0 Rapport mensuel des rencontres
 - 11.1 Commission d'aménagement
 - 11.2 Parc linéaire des Bois-Francis
 - 11.3 Table des Préfets du Centre-du-Québec
 - 11.4 Conférence régionale des élus du Centre-du-Québec
 - 11.5 Agence forestière des Bois-Francis
 - 11.6 Comité consultatif de la culture de L'Érable
 - 11.7 CLDE
 - 11.8 Comité consultatif agricole
 - 11.9 Comité de sécurité publique
 - 11.10 Comité Parc régional des Grandes-Coulées
 - 11.11 Centre aquatique régional de L'Érable
 - 11.12 Mont Apic inc.
 - 11.13 Comité du schéma de couverture de risques
 - 11.14 Comité de gestion des matières résiduelles
 - 11.15 Comité consultatif en transport collectif et adapté

Le 27 novembre 2013

- 11.16 Comité de gestion du pacte rural
- 11.17 Groupe de concertation de la rivière Bécancour (GROBEC)
- 11.18 Table de concertation régionale des véhicules hors route
- 11.19 Comité de suivi de la Politique familiale
- 11.20 Comité du SSIRÉ
- 11.21 Commission régionale des ressources naturelles et du territoire (CRRNT)
du Centre-du-Québec
- 11.22 Comité de diversification économique
- 11.23 Comité de suivi des éoliennes
- 11.24 Comité d'évaluation impact du gaz
- 11.25 Comité plan de développement de la zone agricole
- 11.26 Comité tourisme
- 11.27 Comité « Québec en forme »
- 11.28 Comité santé et services sociaux
- 11.29 Comité logement
- 11.30 Comité stratégique en développement social
- 12.0 Procédures de nominations :
 - 12.1 Commission stratégique :
 - 12.1.1 Comité administratif
 - 12.1.2 Comité aménagement
 - 12.1.3 Comité CLDÉ
 - 12.1.4 Comité Sommet MRC
 - 12.1.5 Comité diversification économique
 - 12.1.6 Comité Table des préfets du Centre-du-Québec
 - 12.1.7 Comité CRÉCQ
 - 12.2 Commission sociale :
 - 12.2.1 Comité développement social
 - 12.2.2 Comité Arthabaska-Érable en forme
 - 12.2.3 Comité transport collectif et adapté
 - 12.2.4 Comité politique familiale
 - 12.2.5 Comité pacte rural
 - 12.3 Commission récréotouristique :
 - 12.3.1 Comité culture
 - 12.3.2 Comité tourisme

Le 27 novembre 2013

- 12.3.3 Comité Mont Apic
- 12.3.4 Comité Centre aquatique régional de L'Érable
- 12.3.5 Comité Parc linéaire des Bois-Francs
- 12.3.6 Comité Table de concertation des véhicules hors-route
- 12.4 Commission forêt :
 - 12.4.1 Comité Parc régional des Grandes-Coulées
 - 12.4.2 Comité CRRNT
 - 12.4.3 Comité Agence forestière des Bois-Francs
- 12.5 Commission agricole :
 - 12.5.1 Comité CCA
 - 12.5.2 Comité PDZA
 - 12.5.3 Comité UPA-MRC
- 12.6 Commission environnement :
 - 12.6.1 Comité matières résiduelles
 - 12.6.2 Comité GROBEC
 - 12.6.3 Comité délégués(es) et délégués(es) substitués cours d'eau
 - 12.6.4 Comité éoliennes
- 12.7 Commission sécurité :
 - 12.7.1 Comité CSP
 - 12.7.2 Comité SSIRÉ
 - 12.7.3 Comité schéma de couverture de risques
- 13.0 Liste des prévisions des délégations pour l'année 2014
- 14.0 Financier :
 - 14.1 Rapport des déboursés
 - 14.2 Rapport des déboursés en sécurité incendie
 - 14.3 Liste des prévisions et ratification des délégations
 - 14.4 Crédit variable
 - 14.5 Transfert de fonds
 - 14.6 Application du règlement n° 300 dans le cadre des comités spéciaux
- 15.0 Correspondance :
 - 15.1 Appui à la MRC de Roussillon – Problématique de recyclage du verre
 - 15.2 Association régionale de développement économique du Centre-du-Québec (ARDECQ) – Partenariat financier

Le 27 novembre 2013

16.0 Varia

17.0 Période de questions

Intervertir les points à l'ordre du jour Il est proposé par M. le conseiller Gilles Fortier, appuyé et résolu à l'unanimité d'autoriser monsieur le préfet à intervenir les points à l'ordre du jour au besoin.

A.R.-11-13-12337

ADOPTÉ

Ordre du jour Il est proposé par M. le conseiller Jean-Noël Bereron, appuyé et résolu à l'unanimité que les points à l'ordre du jour de la présente séance soient adoptés.

A.R.-11-13-12338

ADOPTÉ

Procès-verbal Il est proposé par M. le conseiller Marc Simoneau, appuyé et résolu à l'unanimité que le procès-verbal de la séance régulière du 9 octobre 2013 soit adopté et signé tel que rédigé et présenté aux membres du conseil et dont le secrétaire-trésorier est dispensé d'en faire la lecture.

A.R.-11-13-12339

ADOPTÉ

Suivi du procès-verbal Le suivi du procès-verbal a été effectué en entier.

Ajournement de la séance Il est proposé par M. le conseiller Gilles Fortier, appuyé et résolu à l'unanimité que la séance soit ajournée pour une pause de 15 minutes

A.R.-11-13-12339A

ADOPTÉ

Réouverture de la séance Il est proposé par M. le conseiller Jocelyn Bédard, appuyé et résolu à l'unanimité de rouvrir la séance à 10 h 33.

A.R.-11-13-12339B

ADOPTÉ

Prévisions budgétaires 2014

Règlement n° 333

Concernant les prévisions budgétaires 2014

ATTENDU QU'un avis de motion a été acheminé aux membres du conseil de la MRC de L'Érable, conformément à l'article 445 du Code municipal;

ATTENDU QU'il est nécessaire pour subvenir aux dépenses de la MRC de L'Érable de se procurer la somme de 6 189 873.00 \$ répartie comme suit:

Le 27 novembre 2013

PARTIE I

Il est proposé par M. le conseiller Jocelyn Bédard, appuyé et résolu à l'unanimité d'adopter le budget de l'Administration, du Conseil, du Transport, de l'Hygiène du milieu, de l'Aménagement, Urbanisme et Développement, du CLD de L'Érable, du Réseau de télécommunication, des Programmes de rénovation, de la Forêt publique et privée, du Développement bioalimentaire du Centre-du-Québec, des Loisirs, de la Culture, de l'Évaluation (mise à jour, équilibrage, indexation et reconduit), ainsi que la base de répartition et le mode de versements des quotes-parts, soit :

(1)	<u>Contribution pour toutes les municipalités</u>		<u>Administration</u>
	Dépenses		321,874.00 \$
	Moins :		
	Revenus de location	32,569.00 \$	
	Revenus de mise en commun	26,910.00 \$	
	Revenus d'intérêts	26,000.00 \$	
	Appropriation de surplus	<u>15,000,00 \$</u>	<u>100,479.00 \$</u>
	Dépenses d'administration à répartir:		<u>221,395.00 \$</u>

Base de répartition:

Richesse foncière uniformisée au dépôt des rôles

Municipalités	Richesse foncière uniformisée	% de la facture	Quotes-parts 2014
Inverness	123 070 543 \$	6.66 %	14 746.49 \$
Laurierville	108 340 130 \$	5.86 %	12 981.47 \$
Lyster	126 140 043 \$	6.83 %	15 114.28 \$
Notre-Dame-de-Lourdes	61 368 509 \$	3.32 %	7 353.26 \$
Paroisse de Plessisville	206 941 321 \$	11.20 %	24 796.01 \$
Ste-Sophie-d'Halifax	65 318 037 \$	3.54 %	7 826.50 \$
St-Ferdinand	243 851 033 \$	13.20 %	29 218.59 \$
St-Pierre-Baptiste	72 458 074 \$	3.92 %	8 682.03 \$
Ville de Plessisville	396 616 167 \$	21.47 %	47 523.13 \$
Ville de Princeville	395 947 376 \$	21.43 %	47 442.99 \$
Villeroy	47 656 289 \$	2.58 %	5 710.25 \$
TOTAL	1 847 707 522 \$	100.00 %	221 395.00 \$

Le 27 novembre 2013

Mode de versements des quotes-parts:

En deux versements égaux:

1^{er} versement le 15 février 2014

2^e versement le 15 juin 2014

* * * * *

(2) Contribution pour <u>toutes les municipalités</u>	<u>Conseil</u>
Dépenses	134,247.00 \$
Dépenses du conseil à répartir:	<u>134,247.00 \$</u>

Base de répartition:

Municipalités	Répartition pour l'ensemble des municipalités	% de la facture	Répartition pour certaines municipalités (R.R.E.M)	Quotes-parts 2014
Inverness	8,885.26 \$	6.66 %	-	8,885.26 \$
Laurierville	7,821.78 \$	5.86 %	-	7,821.78 \$
Lyster	9,106.87 \$	6.83 %	-	9,106.87 \$
Notre-Dame-de-Lourdes	4,430.59 \$	3.32 %	-	4,430.59 \$
Paroisse de Plessisville	14,940.44 \$	11.20 %	-	14,940.44 \$
Ste-Sophie-d'Halifax	4,715.73 \$	3.54 %	-	4,715.73 \$
¹⁻² St-Ferdinand	17,605.19 \$	13.20 %	283.00 \$	17 888.19
St-Pierre-Baptiste	5,231.22 \$	3.92 %	-	5,231.22 \$
¹⁻² Ville de Plessisville	28,634.29 \$	21.47 %	283.00 \$	28 917.29 \$
¹⁻² Ville de Princeville	28,586.01 \$	21.43 %	283.00 \$	28 869.01 \$
Villeroy	3,440.62 \$	2.58 %	-	3,440.62 \$
TOTAL	133,398.00 \$	100.00 %	849.00 \$	134,247.00 \$

¹ Ces municipalités participent au régime de retraite des élus municipaux (RREM)

² Les maires qui sont éligibles participent au régime de retraite des élus municipaux (RREM)

N.B. Les coûts pour le RREM pour les séances régulières du conseil des maires de la MRC de L'Érable sont exclusivement à la charge des municipalités participantes à ce régime.

Mode de versements des quotes-parts:

En deux versements égaux:

1^{er} versement le 15 février 2014

2^e versement le 15 juin 2014

* * * * *

Le 27 novembre 2013

(3)	Contribution pour <u>toutes les municipalités</u>		<u>Transport collectif</u>
	Dépenses		213,586.00 \$
	<u>Moins:</u> Subvention MTQ	100,000.00 \$	
	Appropriation de surplus	10,000.00 \$	
	Revenus plan action Politique fam.	23,887.00 \$	
	Revenus participation financière	10,000.00 \$	
	Revenu cartes de membres + billets	<u>47,199.00 \$</u>	<u>191,086.00 \$</u>
	Dépenses du Transport collectif à répartir :		<u>22,500.00 \$</u>
(4)	Contribution pour <u>toutes les municipalités</u>		<u>Transport adapté</u>
	Dépenses		433,059.00 \$
	<u>Moins:</u> Subvention MTQ	260,491.00 \$	
	Appropriation de surplus	15,000.00 \$	
	Revenus carte de membres + billets	<u>84,000.00 \$</u>	<u>359,491.00 \$</u>
	Dépenses du Transport adapté à répartir :		<u>73,568.00 \$</u>
(5)	Contribution pour les <u>toutes les municipalités</u>		<u>Voirie</u>
	Dépenses		400,000.00 \$
	<u>Moins:</u> Droits carrières et sablières		<u>400,000.00 \$</u>
	Dépenses de la Voirie à répartir :		<u>0.00 \$</u>
(6)	Contribution pour <u>les municipalités concernées</u>		<u>Service technique ingénieur civil</u>
	Dépenses		79,994.00 \$
	<u>Moins:</u> Subvention MTQ (PIIRL)	11,033.00 \$	
	Subvention MAMROT (PIQM volet 3)	<u>31,132.00 \$</u>	<u>42,165.00 \$</u>
	Dépenses du Service technique ingénieur civil à répartir :		<u>37,829.00 \$</u>

Le 27 novembre 2013

Base de répartition :

Municipalités	Transport collectif	Service technique ingénieur civil	Transport adapté	Quotes-parts 2014
Inverness	1 498.66 \$	----	2 559.32 \$	4 507.98 \$
Laurierville	1 319.29 \$	----	4 488.18 \$	5 807.47 \$
Lyster	1 536.04 \$	7 429.73 \$	5 231.00 \$	14 196.77 \$
Notre-Dame-de-Lourdes	747.30 \$	----	2 162.94 \$	2 910.24 \$
Paroisse de Plessisville	2 519.98 \$	12 188.99 \$	8 498.82 \$	23 207.79 \$
Ste-Sophie-d'Halifax	795.39 \$	3 847.28 \$	2,103.64 \$	6 746.31 \$
St-Ferdinand	2 969.43 \$	14 363.00 \$	6 498.18 \$	23 830.61 \$
St-Pierre-Baptiste	882.34 \$	----	1 566.80 \$	2 449.14 \$
Ville de Plessisville	4 829.70 \$	----	21 117.52 \$	25 947.22 \$
Ville de Princeville	4 821.55 \$	----	17 859.07 \$	22 680.62 \$
Villeroy	580.32 \$	----	1 482.53 \$	2 062.85 \$
TOTAL	22,500.00 \$	37,829.00 \$	73 568.00 \$	133,897.00 \$

Mode de versements des quotes-parts:

En deux versements égaux:

1^{er} versement le 15 février 2014

2^e versement le 15 juin 2014

* * * * *

(7) Contribution pour les municipalités concernées

Hygiène du milieu

Dépenses - Matières résiduelles	58,418.00 \$
Cours d'eau	118,021.00 \$
Restauration du seuil naturel du lac Joseph	12,541.00 \$

Moins:

Appropriation de surplus	7,795.00 \$	
Revenu de tarification (cours d'eau)	64,000.00 \$ *	<u>71,795.00 \$</u>

Dépenses de l'Hygiène du milieu à répartir : 117,185.00 \$

Le 27 novembre 2013

Base de répartition :

Municipalités	Matières résiduelles	Cours d'eau	Restauration du seuil naturel du lac Joseph	Quotes-parts 2014
Inverness	3,891.06 \$	5,854.16 \$	6,347.00 \$	16 092.22 \$
Laurierville	3,425.33 \$	4 044.89 \$	-	7 470.22 \$
Lyster	3,988.10 \$	5,468.80 \$	-	9 456.90 \$
Notre-Dame-de-Lourdes	1 940.26 \$	3 267.84 \$	-	5 208.10 \$
Paroisse de Plessisville	6,542.75 \$	4 751.48 \$	-	11 294.23 \$
Ste-Sophie-d'Halifax	2,065.13 \$	3 507.86 \$	-	5 572.99 \$
St-Ferdinand	7,709.71 \$	4 772.95 \$	1,417.00 \$	13,899.80 \$
St-Pierre-Baptiste	2,290.87 \$	3,221.87 \$	4,776.86 \$	10,289.60 \$
Ville de Plessisville	12,539.61 \$	1 122.21 \$	-	13,661.82 \$
Ville de Princeville	12,518.46 \$	6 450.09 \$	-	18 968.55 \$
Villeroy	1,502.72 \$	3 763.85 \$	-	5,270.57 \$
TOTAL	54,418.00 \$	46,226.00 \$	12,541.00 \$	117,185.00 \$

* Les revenus de tarification sont sous forme de quote-part municipale payée au coût réel par la municipalité uniquement lorsqu'il y a des travaux dans un cours d'eau touchant son territoire.

Mode de versements des quotes-parts:

En deux versements égaux :

1^{er} versement le 15 février 2014

2^e versement le 15 juin 2014

* * * * *

(8) Contribution pour toutes les municipalités

Aménagement
Urbanisme &
Développement

Dépenses

356,265.00 \$

Moins: Subvention MAMROT
Inspection municipale
Appropriation de surplus

88,550.00 \$
67,433.00 \$
15,000.00 \$

170,983.00 \$

Dépenses d'aménagement à répartir:

185,282.00 \$

Le 27 novembre 2013

(9)	Contribution pour les <u>municipalités concernées</u>	<u>Confection des plans et règlements</u>
	Dépenses	106,152.00 \$
	Dépenses de Confection des plans et règlements à répartir:	<u>106,152.00 \$</u>

Base de répartition:

Municipalités	Aménagement, Urbanisme & Développement	Confection des plans & règlements	Quotes-parts 2014
Inverness	12,341.11 \$	12,088.01 \$	24,429.12 \$
Laurierville	10,863.99 \$	11,347.12 \$	22,211.11 \$
Lyster	12,648.90 \$	12,242.40 \$	24,891.30 \$
Notre-Dame-de-Lourdes	6,153.83 \$	8,984.62 \$	15,138.45 \$
Paroisse de Plessisville	20,751.40 \$	16,306.42 \$	37,057.82 \$
Ste-Sophie-d'Halifax	6,549.87 \$	9,183.27 \$	15,733.14 \$
St-Ferdinand	24,452.58 \$	18,162.84 \$	42,615.42 \$
St-Pierre-Baptiste	7,265.86 \$	9,542.38 \$	16,808.24 \$
Ville de Plessisville	39,771.36 \$	-	39,771.36 \$
Ville de Princeville	39,704.29 \$	-	39,704.29 \$
Villeroy	4,778.81 \$	8,294.94 \$	13,073.75 \$
TOTAL	185,282.00 \$	106,152.00 \$	291,434.00 \$

N.B. Les coûts pour la maintenance informatique du module permis du logiciel SMI sont exclusivement à la charge des municipalités ayant acquis le module.

Mode de versements des quotes-parts:

En deux versements égaux:

1^{er} versement le 15 février 2014

2^e versement le 15 juin 2014

* * * * *

(10)	Contribution pour <u>toutes les municipalités</u>	<u>CLD de l'Érable</u>
	Dépenses	1 289,744.00 \$
	<u>Moins:</u> Subvention MDEIE - CLDE	520,489.00 \$
	Subvention MAMROT – Pacte rural	<u>484,003.00 \$</u>
	Dépenses du CLD de l'Érable à répartir	<u>285,252.00 \$</u>

Le 27 novembre 2013

Base de répartition:

Richesse foncière uniformisée au dépôt des rôles

Municipalités	Richesse foncière uniformisée	% de la facture	Quotes-parts 2014
Inverness	123 070 543 \$	6.66 %	18,999.82 \$
Laurierville	108 340 130 \$	5.86 %	16,725.72 \$
Lyster	126 140 043 \$	6.83 %	19,473.70 \$
Notre-Dame-de-Lourdes	61 368 509 \$	3.32 %	9,474.17 \$
Paroisse de Plessisville	206 941 321 \$	11.20 %	31,947.93 \$
Ste-Sophie-d'Halifax	65 318 037 \$	3.54 %	10,083.90 \$
St-Ferdinand	243 851 033 \$	13.20 %	37,646.11 \$
St-Pierre-Baptiste	72 458 074 \$	3.92 %	11,186.19 \$
Ville de Plessisville	396 616 167 \$	21.47 %	61,230.23 \$
Ville de Princeville	395 947 376 \$	21.43 %	61,126.98 \$
Villeroy	47 656 289 \$	2.58 %	7,357.25 \$
TOTAL	1 847 707 522 \$	100.00 %	285,252.00 \$

Mode de versements des quotes-parts:

En deux versements égaux:

1^{er} versement le 15 février 2014

2^e versement le 15 juin 2014

* * * * *

(11) Contribution pour
toutes les municipalités

Réseau de télécommunication

Dépenses 30,231.00 \$

Dépenses du réseau de
télécommunication à répartir: 30,231.00 \$

Base de répartition :

Municipalités	Quotes-parts 2014
Inverness	2,392.57 \$
Laurierville	2,526.79 \$
Lyster	2,499.38 \$
Notre-Dame-de-Lourdes	2,137.85 \$

Le 27 novembre 2013

Paroisse de Plessisville	2,971.37 \$
Ste-Sophie-d'Halifax	2,207.93 \$
St-Ferdinand	3,019.23 \$
St-Pierre-Baptiste	2,190.84 \$
Ville de Plessisville	4,172.58 \$
Ville de Princeville	4,071.05 \$
Villeroy	2,041.41 \$
TOTAL	30,231.00 \$

Mode de versements des quotes-parts:

En deux versements égaux:

1^{er} versement le 15 février 2014

2^e versement le 15 juin 2014

* * * * *

(12) Contribution pour toutes les municipalités Programmes de rénovation

Dépenses		287,711.00 \$
<u>Moins:</u> Subvention	285,963.00 \$	
Appropriation de surplus	<u>1,748.00 \$</u>	<u>287,711.00 \$</u>
Dépenses des programmes de rénovation à répartir:		<u>0.00 \$</u>

* * * * *

(13) Contribution pour toutes les municipalités Forêt publique et privée

Dépenses		480,569.00 \$
<u>Moins:</u> MRC de Bécancour	28,994.00 \$	
Revenus opérations forestières	300,000.00 \$	
Entente exploitation érablière	2,169.00 \$	
Appropriation de surplus	49,046.00 \$	
Appropriation Fonds vert	5,000.00 \$	
MAMROT (Pacte rural)	40,000.00 \$	
MAMROT (Pacte fiscal)	10,360.00 \$	
Droits carrières & sablières	15,000.00 \$	
CRÉCQ – PMVRMF Volet II	<u>30,000.00 \$</u>	<u>480,569.00 \$</u>
Dépenses de la Forêt publique et privée à répartir :		<u>0.00 \$</u>

Le 27 novembre 2013

(14) Contribution pour toutes les municipalités Développement bioalimentaire
Centre-du-Québec

Dépenses 5,000.00 \$

Dépenses du DBCQ à répartir: 5,000.00 \$

Base de répartition:

Au prorata de la population

Municipalités	Population	Quotes-parts 2014
Inverness	820	173.94 \$
Laurierville	1 438	305.04 \$
Lyster	1 676	355.52 \$
Notre-Dame-de-Lourdes	693	147.00 \$
Paroisse de Plessisville	2 723	577.62 \$
Ste-Sophie-d'Halifax	674	142.97 \$
St-Ferdinand	2 082	441.64 \$
St-Pierre-Baptiste	502	106.49 \$
Ville de Plessisville	6 766	1,435.24 \$
Ville de Princeville	5 722	1,213.78 \$
Villeroy	475	100.76 \$
TOTAL	23 571	5,000.00 \$

Mode de versements des quotes-parts:

En deux versements égaux :

1^{er} versement le 15 février 2014

2^e versement le 15 juin 2014

* * * * *

(15) Contribution pour toutes les municipalités Loisirs

Dépenses 179,651.00 \$

Moins: Subvention MTQ (Route verte) 66,900.00 \$ 66,900.00 \$

Dépenses des loisirs à répartir 112,751.00 \$

Le 27 novembre 2013

Base de répartition :

Municipalités	Centre aquatique régional de L'Érable	Mont-Apic	Parc linéaire des Bois-Francis	Quotes-parts 2014
Inverness	1,245.74 \$	1,445.49 \$	840.35 \$	3,531.58 \$
Laurierville	3,346.72 \$	2,603.22 \$	2,667.68 \$	8,617.62 \$
Lyster	2,025.92 \$	1,515.40 \$	2,646.96 \$	6,188.28 \$
Notre-Dame-de-Lourdes	1,489.83 \$	622.28 \$	542.11 \$	2,654.22 \$
Paroisse de Plessisville	9,284.34 \$	4,429.30 \$	3,338.40 \$	17,052.04 \$
Ste-Sophie-d'Halifax	1,384.23 \$	1,057.29 \$	667.67 \$	3,109.19 \$
St-Ferdinand	3,918.80 \$	3,791.76 \$	2,009.13 \$	9,719.69 \$
St-Pierre-Baptiste	1,157.98 \$	2,997.92 \$	470.68 \$	4,626.58 \$
Ville de Plessisville	23,453.98 \$	11,332.60 \$	7 780.51 \$	42,567.09 \$
Ville de Princeville	-*-	4,947.08 \$	8,474.61 \$	13,421.69 \$
Villeroiy	600.46 \$	257.66 \$	404.90 \$	1,263.02 \$
TOTAL	47,908.00 \$	35,000.00 \$	29,843.00 \$	112,751.00 \$

*La somme de 74,092 \$ due par la Ville de Princeville sera versée directement au Centre aquatique régional de L'Érable selon les modalités conclues entre la Ville de Princeville et le Centre aquatique régional de L'Érable.

Mode de versements des quotes-parts:

En deux versements égaux:

1^{er} versement le 15 février 2014

2^e versement le 15 juin 2014

* * * * *

(16) Contribution pour <u>toutes les municipalités</u>		<u>Culture</u>
Dépenses		101,642.00 \$
<u>Moins:</u> Subvention MCCFQ	30,000.00 \$	
Revenus d'intérêts	<u>20,000.00 \$</u>	<u>50,000.00 \$</u>
Dépenses de la Culture à répartir		<u>51,642.00 \$</u>

Le 27 novembre 2013

Base de répartition:

Richesse foncière uniformisée au dépôt des rôles

Municipalités	Richesse foncière uniformisée	% de la facture	Quotes-parts 2014
Inverness	123 070 543 \$	6.66 %	3,439.73 \$
Laurierville	108 340 130 \$	5.86 %	3,028.02 \$
Lyster	126 140 043 \$	6.83 %	3,525.52 \$
Notre-Dame-de-Lourdes	61 368 509 \$	3.32 %	1,715.20 \$
Paroisse de Plessisville	206 941 321 \$	11.20 %	5,783.85 \$
Ste-Sophie-d'Halifax	65 318 037 \$	3.54 %	1,825.59 \$
St-Ferdinand	243 851 033 \$	13.20 %	6,815.45 \$
St-Pierre-Baptiste	72 458 074 \$	3.92 %	2,025.15 \$
Ville de Plessisville	396 616 167 \$	21.47 %	11,085.11 \$
Ville de Princeville	395 947 376 \$	21.43 %	11,066.42 \$
Villeroy	47 656 289 \$	2.58 %	1,331.96 \$
TOTAL	1 847 707 522 \$	100.00 %	51,642.00 \$

Mode de versements des quotes-parts:

En deux versements égaux:

1^{er} versement le 15 février 2014

2^e versement le 15 juin 2014

* * * * *

(17) Contribution pour toutes les municipalités	<u>Évaluation (mise à jour)</u>
Dépenses	333,445.00 \$
<u>Moins: Revenus évaluation</u>	3,500.00 \$
Appropriation de surplus	<u>56,000.00 \$</u>
	<u>59,500.00 \$</u>
Dépenses d'évaluation (mise à jour) à répartir:	<u>273,945.00 \$</u>

Le 27 novembre 2013

Base de répartition:

Municipalités	Répartition établie selon l'historique des visites	% de la facture	Support informatique	Quotes-parts 2014
Inverness	21,108.78 \$	7.76 %	140.00 \$	21,248.78 \$
Laurierville	22,652.34 \$	8.33 %	140.00 \$	22,792.34 \$
Lyster	17,214.02 \$	6.33 %	140.00 \$	17,354.02 \$
Notre-Dame-de-Lourdes	12,541.11 \$	4.61 %	140.00 \$	12,681.11 \$
Paroisse de Plessisville	35,435.79 \$	13.03 %	140.00 \$	35,575.79 \$
Ste-Sophie-d'Halifax	10,244.60 \$	3.77 %	140.00 \$	10,384.60 \$
St-Ferdinand	25,769.96 \$	9.47 %	280.00 \$	26,049.96 \$
St-Pierre-Baptiste	13,718.36 \$	5.04 %	140.00 \$	13,858.36 \$
Ville de Princeville	49,910.63 \$	18.35 %	420.00 \$	50,330.63 \$
Ville de Plessisville	53,833.70 \$	19.79 %	140.00 \$	53,973.70 \$
Villeroiy	9,555.71 \$	3.51 %	140.00 \$	9,695.71 \$
TOTAL	271,985.00 \$	100.00 %	1,960.00 \$	273,945.00 \$

N.B. Les coûts pour la maintenance informatique pour l'accès au rôle et à la fiche d'évaluation du logiciel SMI sont exclusivement à la charge des municipalités ayant acquis un nombre d'accès déterminé.

Mode de versements des quotes-parts:

En deux versements égaux:

1^{er} versement le 15 février 2014

2^e versement le 15 juin 2014

* * * * *

(18)	Contribution pour <u>toutes les municipalités</u>	Évaluation (équilibre, <u>indexation, reconduit</u>)
	Dépenses	260,145.00 \$
	Dépenses à répartir	<u>260,145.00 \$</u>

Base de répartition:

Selon l'inventaire du milieu

Municipalités	% de la facture	Quotes-parts 2014
Inverness	9.43 %	24,524.56 \$
Laurierville	8.35 %	21,721.44 \$
Lyster	8.64 %	22,473.66 \$
Notre-Dame-de-Lourdes	3.91 %	10,169.23 \$

Le 27 novembre 2013

Municipalités	% de la facture	Quotes-parts 2014
Paroisse Plessisville	11.41 %	29,694.57 \$
Ste-Sophie-d'Halifax	5.40 %	14,037.76 \$
St-Ferdinand	11.09 %	28,848.83 \$
St-Pierre-Baptiste	5.17 %	13,462.28 \$
Ville de Plessisville	13.93 %	36,243.20 \$
Ville de Princeville	19.27 %	50,125.30 \$
Villeroy	3.40 %	8,844.17 \$
TOTAL	100.00 %	260,145.00 \$

Mode de versements des quotes-parts:

En deux versements égaux:

1^{er} versement le 15 février 2014

2^e versement le 15 juin 2014

ADOPTÉ

Total des dépenses à répartir de la PARTIE I : **1,917,124.00 \$**

PARTIE II

Il est proposé par M. le conseiller Michel Poisson, appuyé et résolu à l'unanimité d'adopter le budget de la Sécurité publique, ainsi que la base de répartition et le mode de versements des quotes-parts, soit :

<u>Contribution pour les municipalités concernées</u>		<u>Sécurité publique</u>
Dépenses - Protection contre les incendies		987,578.00 \$
<u>Moins:</u> Revenus municipaux hors MRC	45,300.00 \$	
MAMROT (pacte fiscal)	23,868.00 \$	
Revenus location de casernes	95,786.00 \$	
Appropriation de surplus	<u>20,000.00 \$</u>	<u>184,954.00 \$</u>
Dépenses de la Sécurité publique à répartir:		<u>802,624.00 \$</u>

SÉCURITÉ PUBLIQUE



	PROTECTION CONTRE LES INCENDIES	AUTRES
Budget 2014	\$ 987 578,00	\$ -
Moins : Subvention M.S.P.	\$ -	\$ -
: Revenus non-résident	\$ -	\$ -
: Revenus municipaux hors MRC	\$ 45 300,00	\$ -
: M.A.M.R.O.T. (Pacte fiscal)	\$ 23 868,00	\$ -
: Revenus de loc. de casernes	\$ 95 786,00	\$ -
: Appropriation de surplus	\$ 20 000,00	\$ -
	\$ 184 954,00	\$ -
QUOTES-PARTS 2014	\$ 802 624,00	\$ -



MUNICIPALITÉS	BUDGET OPÉRATIONS	RENOUVELLEMENT VÉHICULES	LOCATION CASERNES	QUOTES-PARTS ENSEMBLES	QUOTES-PARTS 2014
	(Réf. ANNEXE J)	(Réf. ANNEXE K)	(Réf. ANNEXE L)		
Inverness	\$ 70 233,48	\$ 22 977,81	\$ (1 241,49)	\$ 91 969,80	\$ 91 969,80
Laurierville	\$ 61 827,18	\$ 20 227,58	\$ (1 270,35)	\$ 80 784,41	\$ 80 784,41
Lyster	\$ 71 985,17	\$ 23 550,90	\$ (1 678,16)	\$ 93 857,91	\$ 93 857,91
Notre-Dame-de-Lourdes	\$ 35 021,57	\$ 11 457,77	\$ (407,18)	\$ 46 072,16	\$ 46 072,16
Paroisse de Plessisville	\$ 118 096,58	\$ 38 636,85	\$ 1 909,39	\$ 158 642,82	\$ 158 642,82
Ste-Sophie-d'Halifax	\$ 37 275,48	\$ 12 195,16	\$ 6 144,89	\$ 55 615,53	\$ 55 615,53
St-Ferdinand	\$ 139 160,08	\$ 45 528,05	\$ 5 382,24	\$ 190 070,37	\$ 190 070,37
St-Pierre-Baptiste	\$ 41 350,13	\$ 13 528,24	\$ 6 816,59	\$ 61 694,96	\$ 61 694,96
Villeroiy	\$ 27 196,33	\$ 8 897,64	\$ (12 177,93)	\$ 23 916,04	\$ 23 916,04
TOTAL	\$ 602 146,00	\$ 197 000,00	\$ 3 478,00	\$ 802 624,00	\$ 802 624,00

Le 27 novembre 2013

Mode de versements des quotes-parts:

En deux versements égaux :

1^{er} versement le 1^{er} avril 2014

2^e versement le 1^{er} août 2014

ADOPTÉ

Total des dépenses à répartir de la PARTIE II :

802,624.00 \$

Sommaire des dépenses :

PARTIE I :

Administration	321,874.00 \$	
Conseil	134,247.00 \$	
Aménagement	462,417.00 \$	
Évaluation (mise à jour)	333,445.00 \$	
Évaluation (équilibre, (indexation, reconduit)	260,145.00 \$	
Programmes de rénovation	287,711.00 \$	
Développement bioalimentaire		
Centre-du-Québec	5,000.00 \$	
CLD de L'Érable	1 289,744.00 \$	
Loisirs	179,651.00 \$	
Hygiène du milieu	188,980.00 \$	
Télécommunication	30,231.00 \$	
Culture	101,642.00 \$	
Transport	1 126,639.00 \$	
Forêt privée & publique	<u>480,569.00 \$</u>	5 202,295.00

PARTIE II :

Sécurité publique	<u>987,578.00 \$</u>	<u>987,578.00 \$</u>
-------------------	----------------------	----------------------

Total des dépenses pour 2014:

6 189,873.00 \$

Sommaire des revenus:

PARTIE I :

Revenus de subventions:

MAMROT (fonctionnement MRC)	88,550.00 \$
MAMROT (pacte fiscal)	10,360.00 \$
Ministère des Transports	360,491.00 \$
Ministère des Transports – Route verte	66,900.00 \$
Ministère des Transports – PIIRL	11,033.00 \$

Le 27 novembre 2013

S.H.Q. (Programme de rénovation)	285,963.00 \$	
MCCCCF	30,000.00 \$	
MDEIE – CLDE	520,489.00 \$	
MAMROT – Pacte rural	524,003.00 \$	
MAMROT – PIQM Volet 3	31,132.00 \$	1 928,921.00 \$
Revenus de sources locales:		
Administration	221,395.00 \$	
Conseil	134,247.00 \$	
Aménagement	291,434.00 \$	
Évaluation (mise à jour)	273,945.00 \$	
Évaluation (équilibre, indexation, reconduit)	260,145.00 \$	
Développement bioalimentaire Centre-du-Québec	5,000.00 \$	
CLD de L'Érable	285,252.00 \$	
Loisirs	112,751.00 \$	
Transport collectif	22,500.00 \$	
Transport adapté	73,568.00 \$	
Transport – service technique	37,829.00 \$	
Hygiène du milieu	117,185.00 \$	
Culture	51,642.00 \$	
Télécommunication	<u>30,231.00 \$</u>	1 917 124.00 \$
Revenus autres :		
Inspection municipale	67,433.00 \$	
Revenus d'intérêt	46,000.00 \$	
Revenus évaluation Volet II	3,500.00 \$	
Opérations forestières	30,000.00 \$	
MRC de Bécancour (lots publics)	300,000.00 \$	
MRC de Bécancour (lots publics)	28,994.00 \$	
Entente relative à l'exploitation d'une érablière	2,169.00 \$	
Tarifcation (cours d'eau)	64,000.00 \$	
Droits carrières et sablières	400,000.00 \$	
Billets & cartes de membres (transport collectif)	47,199.00 \$	
Billets & cartes de membres (transport adapté)	84,000.00 \$	
Participation financière (transport)	10,000.00 \$	
Politique familiale	<u>23,887.00 \$</u>	1 107,182.00 \$
Revenus de location:		
CLD de L'Érable	27,291.00 \$	
FDIA	1,800.00 \$	
SSIRÉ	<u>3,478.00 \$</u>	32,569.00 \$
Revenus de mise en commun:		
Partage direction	16,012.00 \$	
Système postal	1,890.00 \$	
Système téléphonique	8,820.00 \$	
Système téléphonique/internet/courriel	<u>188.00 \$</u>	26,910.00 \$

Le 27 novembre 2013

Appropriation de surplus :		
Administration :	15,000.00 \$	
Aménagement	15,000.00 \$	
Programme de rénovation	1,748.00 \$	
Forêt publique & privée	8,937.00 \$	
Parc régional des Grandes-Coulées	40,109.00 \$	
Fonds vert	5,000.00 \$	
Évaluation	56,000.00 \$	
Hygiène du milieu – cours d'eau	7,795.00 \$	
Transport – Carrières & sablières	15,000.00 \$	
Transport – collectif	10,000.00 \$	
Transport – adapté	<u>15,000.00 \$</u>	189,589.00 \$

PARTIE II :

Revenus de sources locales :		
Sécurité publique	<u>802,624.00 \$</u>	802,624.00 \$
Revenus autres :		
Revenus municipaux hors MRC (incendie)	45,300.00 \$	
MAMROT (pacte fiscal)	23,868.00 \$	
Revenus de location de casernes	95,786.00 \$	
Appropriation de surplus	<u>20,000.00 \$</u>	<u>184,954.00 \$</u>
Total des revenus pour 2014 :		<u>6 189,873.00 \$</u>

QUOTES-PARTS

TERRE DE CRÉATIVITÉ



2014

MUNICIPALITÉS	ADMINISTRATION	CONSEIL	AMÉNAGEMENT D.B.C.Q.	ÉVALUATION MISE A JOUR	ÉVALUATION ÉQUIL., INDEX. & RECONDUIT	C.L.D.E.	LOISIRS	TRANSPORT	HYGIÈNE DU MILIEU	CULTURE	TÉLÉCOMMUNICATION	SÉCURITÉ PUBLIQUE	GRAND-TOTAL
INVERNESS	\$ 14 746,49	\$ 8 885,26	\$ 24 603,06	\$ 21 248,78	\$ 24 524,56	\$ 18 999,82	\$ 3 531,58	\$ 4 057,98	\$ 16 092,22	\$ 3 439,73	\$ 2 392,57	\$ 91 969,80	\$ 234 491,85
LAURIEVILLE	\$ 12 981,47	\$ 7 821,78	\$ 22 516,15	\$ 22 792,34	\$ 21 721,44	\$ 16 725,72	\$ 8 617,62	\$ 5 807,47	\$ 7 470,22	\$ 3 028,02	\$ 2 526,79	\$ 80 784,41	\$ 212 793,43
LYSTER	\$ 15 114,28	\$ 9 106,87	\$ 25 246,82	\$ 17 354,02	\$ 22 473,66	\$ 19 473,70	\$ 6 188,28	\$ 14 196,77	\$ 9 456,90	\$ 3 525,52	\$ 2 499,38	\$ 93 857,91	\$ 238 494,11
NOTRE-DAME-DE-LOURDES	\$ 7 353,26	\$ 4 430,59	\$ 15 285,45	\$ 12 681,11	\$ 10 169,23	\$ 9 474,17	\$ 2 654,22	\$ 2 910,24	\$ 5 208,10	\$ 1 715,20	\$ 2 137,85	\$ 46 072,16	\$ 120 091,58
PAROISSE DE PLESSISVILLE	\$ 24 796,01	\$ 14 940,44	\$ 37 635,44	\$ 35 575,79	\$ 29 694,57	\$ 31 947,93	\$ 17 052,04	\$ 23 207,79	\$ 11 294,23	\$ 5 783,85	\$ 2 971,37	\$ 158 642,82	\$ 393 542,28
STE-SOPHIE-D'HALIFAX	\$ 7 826,50	\$ 4 715,73	\$ 15 876,11	\$ 10 384,60	\$ 14 037,76	\$ 10 083,90	\$ 3 109,19	\$ 6 746,31	\$ 5 572,99	\$ 1 825,59	\$ 2 207,93	\$ 55 615,53	\$ 138 002,14
ST-FERDINAND	\$ 29 218,59	\$ 17 888,19	\$ 43 057,06	\$ 26 049,96	\$ 28 848,83	\$ 37 646,11	\$ 9 719,69	\$ 23 830,61	\$ 13 899,80	\$ 6 815,45	\$ 3 019,23	\$ 190 070,37	\$ 430 063,89
ST-PIERRE-BAPTISTE	\$ 8 682,03	\$ 5 231,22	\$ 16 914,73	\$ 13 858,36	\$ 13 462,28	\$ 11 186,19	\$ 4 626,58	\$ 2 449,14	\$ 10 289,60	\$ 2 025,15	\$ 2 190,84	\$ 61 694,96	\$ 152 611,08
VILLE DE PLESSISVILLE	\$ 47 523,13	\$ 28 917,29	\$ 41 206,60	\$ 50 330,63	\$ 36 243,20	\$ 61 230,23	\$ 42 567,09	\$ 25 947,22	\$ 13 661,82	\$ 11 085,11	\$ 4 172,58	\$ -	\$ 362 884,90
VILLE DE PRINCEVILLE	\$ 47 442,99	\$ 28 869,01	\$ 40 918,07	\$ 53 973,70	\$ 50 125,30	\$ 61 126,98	\$ 13 421,69	\$ 22 680,62	\$ 18 968,55	\$ 11 066,42	\$ 4 071,05	\$ -	\$ 352 664,38
VILLEROY	\$ 5 710,25	\$ 3 440,62	\$ 13 174,51	\$ 9 695,71	\$ 8 844,17	\$ 7 357,25	\$ 1 263,02	\$ 2 062,85	\$ 5 270,57	\$ 1 331,96	\$ 2 041,41	\$ 23 916,04	\$ 84 108,36
TOTAL	\$ 221 395,00	\$ 134 247,00	\$ 296 434,00	\$ 273 945,00	\$ 260 145,00	\$ 285 252,00	\$ 112 751,00	\$ 133 897,00	\$ 117 185,00	\$ 51 642,00	\$ 30 231,00	\$ 802 624,00	\$ 2 719 748,00

MODALITÉS DE VERSEMENT

L'ensemble des quotes-parts à l'exception de la sécurité publique	
50%	50%
15 FÉVRIER 2014	15 JUIN 2014
Sécurité publique uniquement	
50%	50%
1er AVRIL 2014	1er AOÛT 2014

Le 27 novembre 2013

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. le conseiller Michel Poisson, appuyé et résolu à l'unanimité que le règlement n° 333 comprenant les parties I et II des prévisions budgétaires 2014 soit adopté et déposé au dossier 13-3928.

Le présent règlement entre en vigueur après avis donné dans les délais prévus par la Loi.

Il est également proposé et résolu que ce règlement qui vient d'être lu soit signé à la session tenante.

Adopté à Plessisville, ce 27^e jour de novembre 2013.

ADOPTÉ

Le Préfet

Le Secrétaire-trésorier

Mot du préfet : M. le préfet, Sylvain Labreque, prononce un discours sur sa vision d'avenir de la MRC et annonce sa volonté de poursuivre pour un second mandat en tant que préfet.

Procédures d'élection : Il est proposé par M. le conseiller Jocelyn Bédard, appuyé et résolu à l'unanimité de nommer M. Raphael Teyssier, scrutateur adjoint, pour l'élection du préfet.

Nomination du scrutateur adjoint

A.R.-11-13-12340

ADOPTÉ

Élection du préfet Il est proposé par M. le conseiller Gilles Fortier, appuyé et résolu à l'unanimité d'élire M. Sylvain Labreque comme préfet pour un second mandat de deux ans.

A.R.-11-13-12341

ADOPTÉ

Nomination du préfet Il est proposé par M. le conseiller Jocelyn Bédard, appuyé et résolu à l'unanimité que M. Gilles Fortier soit nommé préfet suppléant de la MRC et que sa nomination soit pour un mandat de deux (2) ans.

A.R.-11-13-12342

ADOPTÉ

M. Fortier accepte sa nomination.

Le 27 novembre 2013

- Ajournement de la séance
A.R.-11-13-12343
- Il est proposé par M. le conseiller Gilles Fortier, appuyé et résolu à l'unanimité que la séance soit ajournée jusqu'à 13 h 30.
- ADOPTÉ
- Réouverture de la séance
A.R.-11-13-12344
- Il est proposé par M. le conseiller Gilles Fortier, appuyé et résolu à l'unanimité de rouvrir la séance à 13 h 30.
- ADOPTÉ
- Administratif : Calendrier des séances du comité administratif
A.R.-11-13-12345
- Il est proposé par M. le conseiller Bertrand Fortier, appuyé et résolu à l'unanimité d'adopter le calendrier 2014 des séances du comité administratif de la MRC de L'Érable tel que proposé.
- ADOPTÉ
- Calendrier des séances du conseil
A.R.-11-13-12346
- Il est proposé par M. le conseiller Gilles Fortier, appuyé et résolu majoritairement d'adopter le calendrier 2014 des séances du conseil des maires de la MRC de L'Érable tel que proposé.
- ADOPTÉ
- Assurances collectives : Annulation d'une résolution
A.R.-11-13-12347
- Il est proposé par M. le conseiller Alain Dubois, appuyé et résolu à l'unanimité de procéder à l'annulation de la résolution adoptée le 14 août 2013 et portant le numéro A.R.-08-13-1220, laquelle autorisait la MRC à procéder à un appel d'offres pour le régime d'assurance collective des municipalités et organismes formant le regroupement de la MRC de L'Érable.
- ADOPTÉ
- Adhésion au regroupement l'UMQ
A.R.-11-13-12348
- ATTENDU le contrat d'assurance collective en vigueur entre l'Union des municipalités, pour et au nom des municipalités (MRC, régies intermunicipales ou de organismes municipaux) membres du regroupement Estrie-Montérégie), et SSQ Groupe financier;

ATTENDU le rapport préparé par Mallette actuaires inc., daté de juillet 2013, quant au renouvellement desdites assurances, pour la période du 1er octobre 2013 au 31 mai 2014, pour les municipalités (MRC, régies intermunicipales ou organismes municipaux) membres du regroupement;

Le 27 novembre 2013

ATTENDU la recommandation favorable de la part de Mallette actuares inc. ainsi que celle du comité de gestion formé de représentant(e)s des municipalités (MRC, régies intermunicipales ou organismes municipaux) membres;

ATTENDU que les membres du conseil des maires ont pris connaissance des conditions de renouvellement du contrat d'assurance collective des employés, et qu'ils jugent opportun de les accepter;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par M. le conseiller Michel Berthiaume, appuyé et résolu à l'unanimité :

QUE le préambule fasse partie intégrante des présentes comme si récité au long;

QUE la MRC de L'Érable accepte les conditions de renouvellement présentées par SSQ Groupe financier pour la période du 1er octobre 2013 au 31 mai 2014 au montant de 85 437,12 \$ \$ plus les taxes applicables (volumes assurables au 1er octobre 2013).

ADOPTÉ

Répartition du Programme de mise en valeur intégrée d'Hydro-Québec
A.R.-11-13-12349

ATTENDU QUE la MRC de L'Érable est admissible au Programme de mise en valeur intégrée d'Hydro-Québec en raison de la construction d'une ligne monoterne à 120 kV pour intégrer au réseau le parc éolien sur son territoire;

ATTENDU QUE cette nouvelle ligne traverse les municipalités de Sainte-Sophie-d'Halifax, Princeville, Saint-Ferdinand, Paroisse de Plessisville et que celles-ci sont reconnues admissibles au programme;

ATTENDU QUE la MRC de L'Érable s'est vue allouer par Hydro-Québec, dans le cadre de ce programme, une somme de 160 926 \$ et que les quatre municipalités admissibles de la MRC se sont entendues pour la partager comme suit :

Sainte-Sophie-d'Halifax	109 430 \$
Princeville	33 794 \$
Saint-Ferdinand	11 265 \$
Paroisse de Plessisville	6 437 \$

ATTENDU QUE les municipalités admissibles ont été informées de l'objectif, des conditions générales de réalisation, des domaines d'activités admissibles et du processus d'application du programme;

Le 27 novembre 2013

ATTENDU QUE les municipalités admissibles désirent adhérer à ce programme et s'engagent à utiliser la somme allouée dans le but de réaliser des initiatives qui répondent à l'un des domaines d'activité admissibles et respectent les conditions générales de réalisation du programme;

ATTENDU QUE les municipalités admissibles s'engagent à soumettre à Hydro-Québec pour approbation une fiche d'initiative dûment remplie pour chaque initiative proposée et à rendre compte à Hydro-Québec de l'utilisation de la somme qui leur est allouée;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. le conseiller Bertrand Fortier, appuyé et résolu à l'unanimité que le Conseil de la MRC de L'Érable accepte la répartition de cette somme au sein des municipalités admissibles, telle que présentée;

QU'une copie de la présente résolution soit transmise à Hydro-Québec.

ADOPTÉ

Pacte rural : ATTENDU QUE la MRC a déposé au conseil de la MRC de L'Érable son plan d'action dans le cadre des travaux liés à la mise en œuvre du pacte rural sur son territoire;

Autorisation de déboursé pour le projet « Production de capsules vidéo » contenu au plan d'action de la MRC de l'Érable A.R.-11-13-12350

ATTENDU QUE le projet « Production de capsules vidéo » fait partie intégrante du plan d'action de la MRC;

ATTENDU QUE le Centre local de développement de l'Érable est le promoteur du projet;

ATTENDU QUE le projet total s'élève à la somme de 5 916 \$;

ATTENDU QUE le montant demandé au pacte rural est de 4 687,48 \$ (enveloppe MRC);

ATTENDU QUE le comité de gestion du pacte rural de la MRC recommande, selon certaines conditions, de procéder au déboursé pour la réalisation du projet;

Le 27 novembre 2013

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. le conseiller Michel Poisson, appuyé et résolu à l'unanimité que la MRC procède au déboursé de la somme de 4 687,48 \$ représentant la contribution demandée au pacte rural selon les conditions suivantes :

QUE la confirmation des partenaires soit faite au comité de gestion du pacte rural;

QUE le versement soit effectué uniquement si le promoteur respecte la structure financière de son projet tel que présenté au comité de gestion du pacte rural;

QUE le promoteur s'engage par écrit à respecter les différentes modalités établies au protocole d'entente;

QUE le mode de versement soit établi au protocole d'entente;

QUE le directeur général de la MRC soit autorisé à signer pour et au nom de la MRC, le protocole d'entente à intervenir entre les parties;

QUE le déboursé soit autorisé selon la disponibilité des fonds à la MRC.

ADOPTÉ

Autorisation de déboursé pour le projet « S.O.S. Abus » contenu au plan d'action de la MRC de L'Érable
A.R.-11-13-12351

ATTENDU QUE la MRC a déposé au conseil de la MRC de L'Érable son plan d'action dans le cadre des travaux liés à la mise en œuvre du pacte rural sur son territoire;

ATTENDU QUE le projet « S.O.S. Abus » fait partie intégrante du plan d'action de la MRC;

ATTENDU QUE la Table de concertation pour les personnes âgées de L'Érable est le promoteur du projet;

ATTENDU QUE le projet total s'élève à la somme de 25 280 \$;

Le 27 novembre 2013

ATTENDU QUE le montant demandé au pacte rural est de 20 000 \$ (enveloppe MRC);

ATTENDU QUE le comité de gestion du pacte rural de la MRC recommande, selon certaines conditions, de procéder au déboursé pour la réalisation du projet;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. le conseiller Marc Simoneau, appuyé et résolu à l'unanimité que la MRC procède au déboursé de la somme de 20 000 \$ représentant la contribution demandée au pacte rural selon les conditions suivantes :

QUE la confirmation des partenaires soit faite au comité de gestion du pacte rural;

QUE le versement soit effectué uniquement si le promoteur respecte la structure financière de son projet tel que présenté au comité de gestion du pacte rural;

QUE le promoteur s'engage par écrit à respecter les différentes modalités établies au protocole d'entente;

QUE le mode de versement soit établi au protocole d'entente;

QUE le directeur général de la MRC soit autorisé à signer pour et au nom de la MRC, le protocole d'entente à intervenir entre les parties;

QUE le déboursé soit autorisé selon la disponibilité des fonds à la MRC.

ADOPTÉ

Autorisation de déboursé pour le projet « Défi 5-30 » contenu au plan d'action

ATTENDU QUE la MRC a déposé au conseil de la MRC de L'Érable son plan d'action dans le cadre des travaux liés à la mise en œuvre du pacte rural sur son territoire;

ATTENDU QUE le projet « Défi 5-30 » fait partie intégrante du plan d'action de la MRC;

Le 27 novembre 2013

la MRC de

L'Érable

A.R.-11-13-12352

ATTENDU QUE le Centre local de développement de L'Érable est le promoteur du projet;

ATTENDU QUE le projet total s'élève à la somme de 2 701,05 \$;

ATTENDU QUE le montant demandé au pacte rural est de 1 901,05 \$ (enveloppe MRC);

ATTENDU QUE le comité de gestion du pacte rural de la MRC recommande, selon certaines conditions, de procéder au déboursé pour la réalisation du projet;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. le conseiller Jocelyn Bédard, appuyé et résolu à l'unanimité que la MRC procède au déboursé de la somme de 1 901,05 \$ représentant la contribution demandée au pacte rural selon les conditions suivantes :

QUE la confirmation des partenaires soit faite au comité de gestion du pacte rural;

QUE le versement soit effectué uniquement si le promoteur respecte la structure financière de son projet tel que présenté au comité de gestion du pacte rural;

QUE le promoteur s'engage par écrit à respecter les différentes modalités établies au protocole d'entente;

QUE le mode de versement soit établi au protocole d'entente;

QUE le directeur général de la MRC soit autorisé à signer pour et au nom de la MRC, le protocole d'entente à intervenir entre les parties;

QUE le déboursé soit autorisé selon la disponibilité des fonds à la MRC.

ADOPTÉ

Le 27 novembre 2013

Autorisation de
déboursés pour
le projet
« Initiation
au transport
collectif »
contenu au
plan d'action
de la MRC
de L'Érable
A.R.-11-13-12353

ATTENDU QUE la MRC a déposé au conseil de la MRC de L'Érable son plan d'action dans le cadre des travaux liés à la mise en œuvre du pacte rural sur son territoire;

ATTENDU QUE le projet « Initiation au transport collectif » fait partie intégrante du plan d'action de la MRC;

ATTENDU QUE le projet total s'élève à la somme de 31 913 \$;

ATTENDU QUE le montant demandé au pacte rural est de 25 000 \$ (enveloppe MRC);

ATTENDU QUE le comité de gestion du pacte rural de la MRC recommande, selon certaines conditions, de procéder au déboursé pour la réalisation du projet;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé M. le conseiller Jean-Noël Bergeron, appuyé et résolu à l'unanimité que la MRC procède au déboursé de la somme de 25 000 \$ représentant la contribution demandée au pacte rural selon les conditions suivantes :

QUE la confirmation des partenaires soit faite au comité de gestion du pacte rural;

QUE le versement soit effectué uniquement si le promoteur respecte la structure financière de son projet tel que présenté au comité de gestion du pacte rural;

QUE le promoteur s'engage par écrit à respecter les différentes modalités établies au protocole d'entente;

QUE le mode de versement soit établi au protocole d'entente;

QUE le préfet et le directeur général de la MRC soient autorisés à signer pour et au nom de la MRC, le protocole d'entente à intervenir entre les parties;

QUE le déboursé soit autorisé selon la disponibilité des fonds à la MRC.

ADOPTÉ

Le 27 novembre 2013

Modification du plan d'action de la municipalité de Laurierville

ATTENDU QUE la municipalité de Laurierville a déposé au conseil de la MRC de L'Érable son plan d'action dans le cadre des travaux liés à la mise en œuvre du pacte rural sur son territoire;

A.R.-11-13-12354

ATTENDU QUE la municipalité souhaite modifier son plan d'action afin d'y ajouter le projet « Poste d'essence »;

ATTENDU QUE le comité de gestion du pacte rural de la MRC recommande de procéder au déboursé requis pour la réalisation du projet;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. le conseiller Miche Berthiaume, appuyé et résolu à l'unanimité que la MRC de L'Érable accepte la modification au plan d'action du pacte rural proposée par la municipalité de Laurierville afin d'y ajouter le projet « Poste d'essence ».

ADOPTÉ

Autorisation de déboursé pour projet « Poste d'essence »

ATTENDU QUE la municipalité de Laurierville a déposé au conseil de la MRC de L'Érable son plan d'action dans le cadre des travaux liés à la mise en œuvre du le pacte rural sur son territoire;

contenu au plan d'action de la municipalité de Laurierville

ATTENDU QUE le projet « Poste d'essence » fait partie intégrante du plan d'action de la municipalité de Laurierville;

A.R.-11-13-12355

ATTENDU QUE la Coop de solidarité de Laurierville est le promoteur du projet;

ATTENDU QUE le projet total s'élève à la somme de 328 000 \$;

ATTENDU QUE le montant demandé au pacte rural est de 65 318,65 \$;

ATTENDU QUE le comité de gestion du pacte rural de la MRC recommande, selon certaines conditions, de procéder au déboursé pour la réalisation du projet;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. le conseiller Michel Poisson, appuyé et résolu à l'unanimité que la MRC procède au déboursé de la somme de 65 318,65 \$ représentant la contribution demandée au pacte rural selon les conditions suivantes :

Le 27 novembre 2013

QUE la confirmation des partenaires soit faite au comité de gestion du pacte rural;

QUE le versement soit effectué uniquement si le promoteur respecte la structure financière de son projet tel que présenté au comité de gestion du pacte rural;

QUE le promoteur s'engage par écrit à respecter les différentes modalités établies au protocole d'entente;

QUE le mode de versement soit établi au protocole d'entente;

QUE le directeur général de la MRC soit autorisé à signer pour et au nom de la MRC, le protocole d'entente à intervenir entre les parties;

QUE le déboursé soit autorisé selon la disponibilité des fonds à la MRC.

ADOPTÉ

Modification du
plan d'action de
la municipalité
de Villeroy

ATTENDU QUE la municipalité de Villeroy a déposé au conseil de la MRC de L'Érable son plan d'action dans le cadre des travaux liés à la mise en œuvre du pacte rural sur son territoire;

A.R.-11-13-12356

ATTENDU QUE la municipalité souhaite modifier son plan d'action afin d'y ajouter le projet « Amélioration des infrastructures de la salle Firmin-Roy»;

ATTENDU QUE le comité de gestion du pacte rural de la MRC recommande de procéder au déboursé requis pour la réalisation du projet;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. le conseiller Bertrand Fortier, appuyé et résolu à l'unanimité que la MRC de L'Érable accepte la modification au plan d'action du pacte rural proposée par la municipalité de Villeroy afin d'y ajouter le projet « Amélioration des infrastructures de la salle Firmin-Roy ».

ADOPTÉ

Le 27 novembre 2013

Autorisation de déboursé pour le projet

ATTENDU QUE la municipalité de Villeroy a déposé au conseil de la MRC de L'Érable son plan d'action dans le cadre des travaux liés à la mise en œuvre du pacte rural sur son territoire;

Amélioration des infrastructures de la salle Firmin-Roy » contenu au plan d'action de la municipalité de Villeroy

ATTENDU QUE le projet « Amélioration des infrastructures de la salle Firmin-Roy » fait partie intégrante du plan d'action de la municipalité de Villeroy;

A.R.-11-13-12357

ATTENDU QUE la municipalité de Villeroy est le promoteur du projet;

ATTENDU QUE le projet total s'élève à la somme de 255 000 \$;

ATTENDU QUE le montant demandé au pacte rural est de 48 453,93 \$;

ATTENDU QUE le comité de gestion du pacte rural de la MRC recommande, selon certaines conditions, de procéder au déboursé pour la réalisation du projet;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. le conseiller Jocelyn Bédard, appuyé et résolu à l'unanimité que la MRC procède au déboursé de la somme de 48 453,93 \$ représentant la contribution demandée au pacte rural selon les conditions suivantes :

QUE la confirmation des partenaires soit faite au comité de gestion du pacte rural;

QUE le versement soit effectué uniquement si le promoteur respecte la structure financière de son projet tel que présenté au comité de gestion du pacte rural;

QUE le promoteur s'engage par écrit à respecter les différentes modalités établies au protocole d'entente;

QUE le mode de versement soit établi au protocole d'entente;

QUE le directeur général de la MRC soit autorisé à signer pour et au nom de la MRC, le protocole d'entente à intervenir entre les parties;

Le 27 novembre 2013

QUE le déboursé soit autorisé selon la disponibilité des fonds à la MRC.

ADOPTÉ

Fonds de visibilité
Éoliennes de
L'Érable –
Autorisation de
déboursé pour
le projet « Espace
Sophia – Phase 1
des travaux
d'amélioration »
A.R.-11-13-12358

ATTENDU QUE la MRC de L'Érable a adopté, lors de son Conseil du 11 septembre 2013, le Fonds de visibilité Éoliennes de L'Érable;

ATTENDU QUE ce Fonds est destiné aux organismes communautaires et aux municipalités de la MRC et vise à soutenir des projets locaux et régionaux;

ATTENDU QUE chaque territoire de municipalité se voit réserver un montant de 5 000 \$ par période de cinq (5) ans pour la réalisation de projets locaux;

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax est le promoteur du projet;

ATTENDU QUE le coût total du projet s'élève à 153 000 \$;

ATTENDU QUE le montant demandé au Fonds de visibilité s'élève à 5 000 \$ (enveloppe destinée aux municipalités);

ATTENDU QUE le comité chargé de l'analyse des demandes adressées au Fonds de visibilité est le comité de gestion du pacte rural;

ATTENDU QUE ledit comité recommande, selon certaines conditions, de procéder au déboursé pour la réalisation du projet;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. le conseiller Bertrand Fortier, appuyé et résolu à l'unanimité que la MRC procède au déboursé de la somme de 5 000 \$ représentant la contribution demandée au Fonds de visibilité selon les conditions suivantes :

- Que la confirmation des partenaires soit faite au comité de gestion du Pacte rural;
- Que le versement soit effectué uniquement si le promoteur respecte la structure financière de son projet tel que présenté au comité de gestion du pacte rural;

Le 27 novembre 2013

- Que le promoteur s'engage par écrit à respecter les différentes modalités établies au protocole d'entente;
- Que le mode de versement soit établi au protocole d'entente;
- Que le directeur général de la MRC soit autorisé à signer pour et au nom de la MRC, le protocole d'entente à intervenir entre les parties;
- Que le déboursé soit autorisé selon la disponibilité des fonds à la MRC.

ADOPTÉ

Estimation des
coûts pour des
nouvelles lignes
en transport
collectif

Le document est déposé aux maires pour information dans le but d'amorcer une réflexion sur les coûts associés à l'implantation de nouveaux trajets en transport collectif.

Mise en place
du Fonds local
de solidarité
A.R.-11-13-12359

ATTENDU les modalités de la dissolution du Fonds d'investissement local (FIL) de la MRC de L'Érable afin de transférer les actifs de celui-ci au profit de la création d'un Fonds local de solidarité (FLS) par la MRC;

ATTENDU QUE la dissolution du FIL a pris effet le 30 septembre 2013;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. le conseiller Gilles Fortier, appuyé et résolu à l'unanimité que :

- La MRC accepte le transfert des actifs et des passifs du FIL Érable;
- La MRC s'engage à rembourser la créance de la SADC et de la Banque Nationale selon la valeur du fonds FIL Érable au 31 mars 2013 en proportion de leur contribution initiale;
- La MRC s'engage à transférer le solde du fonds, après remboursement de la SADC et de la Banque Nationale, au CLD de l'Érable;

Le 27 novembre 2013

- La MRC autorise la mise en place du Fonds local de solidarité (FLS).

ADOPTÉ

Plan d'intervention de sécurité en milieu municipal

ATTENDU QUE la MRC de L'Érable a pris connaissance des modalités d'application du programme d'aide financière Plan d'intervention de sécurité routière en milieu municipal;

A.R.-11-13-12360

ATTENDU QUE la MRC de L'Érable désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Transports du Québec pour l'élaboration d'un plan d'intervention de sécurité routière en milieu municipal;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. le conseiller Michel Poisson, appuyé et résolu à l'unanimité que le conseil de la MRC de L'Érable autorise le directeur général de la MRC à signer pour et au nom de la MRC la demande d'aide financière et que la MRC confirme son engagement à réaliser les travaux selon les modalités établies dans le cadre du programme.

ADOPTÉ

Programme de développement régional et forestier

ATTENDU QUE la CRRNT du Centre-du-Québec propose des modalités de gestion et d'attribution des fonds dans le cadre du PDRF afin de permettre la réalisation de projets régionaux en lieu avec la ressource forestière ;

A.R.-11-13-12361

ATTENDU QUE la CRRNT doit s'assurer de favoriser le développement de projet à valeur régionale tout en travaillant en étroite collaboration avec les MRC qui ont le mandat de développement économique et d'aménagement pour leur territoire respectif ;

ATTENDU QUE plusieurs régions ont convenu, pour favoriser l'effet levier que peut procurer une complémentarité étroite entre les MRC et la CRRNT, de soit réserver des budgets par territoire de MRC ou soit de confier la sélection des projets aux MRC ;

ATTENDU QUE la CRÉ a avantage à permettre la participation active des MRC dans le déploiement de ces mesures, ce qu'elle a fait avec succès, notamment dans la gestion du Volet 2 ou dans le cadre de l'alliance pour la lutte à la pauvreté ;

Le 27 novembre 2013

ATTENDU QUE la MRC de L'Érable, dans le cadre de la gestion de son pacte rural, réserve des montants par municipalité, pour s'assurer de permettre la participation de chacune aux efforts de développement, ce qui est hautement apprécié par celles-ci ;

ATTENDU QUE la MRC de L'Érable est d'avis qu'il y aurait une valeur ajoutée au PDRF si un montant pouvait être réservé par territoire de MRC tout en maintenant l'analyse de ceux-ci au palier régional ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. le conseiller Jocelyn Bédard, appuyé et résolu à l'unanimité que le Conseil de la MRC de L'Érable demande à la CRRNT de bonifier son processus de gestion de PDRF en réservant des montants par territoire de MRC selon les mêmes critères de répartition que le Volet 2 qui avait été présenté au printemps..

QUE cette résolution soit transmise à la CRRNT et à chaque MRC du Centre-du-Québec.

ADOPTÉ

Sondage sur le
Programme de
développement
régional et
forestier

Il est proposé par M. le conseiller Alain Dubois, appuyé et résolu à l'unanimité que le Conseil entérine les réponses fournies par la MRC dans le sondage de la CRRNT sur le Programme de développement régional et forestier, qui est destiné à la mise en place du cadre de gestion pour l'appel de projets régionaux de développement prévu en janvier 2014 et que le présent questionnaire soit soumis à la CRRNT.

A.R.-11-13-12362

ADOPTÉ

Adjudication de
contrat- Travaux
de coupe de bois
à Villeroy

ATTENDU la résolution n° A.R.-09-13-12259 de la MRC de L'Érable;

ATTENDU QUE l'ingénieur forestier de la MRC a procédé par appel d'offres sur invitation;

A.R.-11-13-12363

ATTENDU la soumission n° 2013-09-01 déposée par la compagnie Gosforest inc., le 25 novembre 2013;

ATTENDU l'analyse de la conformité de la soumission n° 2013-09-01 faite par l'ingénieur forestier de la MRC, laquelle s'étant révélée concluante;

Le 27 novembre 2013

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. le conseiller Bertrand Fortier, appuyé et résolu à l'unanimité que la MRC de L'Érable adjuge à la compagnie Gosforet inc. le contrat de coupe de bois à effectuer en janvier, février et mars 2014 sur les terres intramunicipales de la MRC, au coût de 86 975.00 \$, le tout conformément au contenu des documents d'appel d'offres.

ADOPTÉ

Adjudication
de contrat –

ATTENDU la résolution n° A.R.-09-13-12259 de la MRC de L'Érable;

Transport de
bois à Villeroy

ATTENDU QUE l'ingénieur forestier de la MRC a procédé par appel d'offres sur invitation;

A.R.-11-13-12364

ATTENDU la soumission n° 2013-09-02 déposée par la compagnie Gosforest inc., le 25 novembre 2013;

ATTENDU l'analyse de la conformité de la soumission n° 2013-09-02 faite par l'ingénieur forestier de la MRC, laquelle s'étant révélée concluante;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. le conseiller Michel Berthiaume, appuyé et résolu à l'unanimité que la MRC de L'Érable adjuge à la compagnie Gosforest inc., le contrat pour les travaux de transport de bois à effectuer à partir des terres publiques intramunicipales de la MRC, au coût de 60 525.00 \$, le tout conformément au contenu des documents d'appel d'offres.

ADOPTÉ

Adjudication de
contrat – Travaux
de coupe de bois
dans la Paroisse
de Plessisville

ATTENDU la résolution n° A.R.-09-13-12259 de la MRC de L'Érable;

ATTENDU QUE l'ingénieur forestier de la MRC a procédé par appel d'offres sur invitation;

A.R.-11-13-12365

ATTENDU la soumission n° 2013-09-03 déposée par la compagnie Transport Martineau & fils inc., le 25 novembre 2013;

ATTENDU l'analyse de la conformité de la soumission n° 2013-09-03 faite par l'ingénieur forestier de la MRC, laquelle s'étant révélée concluante;

Le 27 novembre 2013

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. le conseiller Marc Simoneau, appuyé et résolu à l'unanimité que la MRC de L'Érable adjuge à la compagnie Transport Martineau et fils inc., le contrat de coupe de bois à effectuer en janvier, février et mars 2014 sur les terres intramunicipales de la MRC, au coût de 79 213.00 \$, le tout conformément au contenu des documents d'appel d'offres.

ADOPTÉ

Adjudication de
contrat- Transport
de bois dans la
Paroisse de
Plessisville
A.R.-11-13-12366

ATTENDU la résolution n° A.R.-09-13-12259 de la MRC de L'Érable;

ATTENDU QUE l'ingénieur forestier de la MRC a procédé par appel d'offres sur invitation;

ATTENDU la soumission n° 2013-09-04 déposée par la compagnie Transport Martineau & fils inc., le 25 novembre 2013;

ATTENDU l'analyse de la conformité de la soumission n° 2013-09-04 faite par l'ingénieur forestier de la MRC, laquelle s'étant révélée concluante;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. le conseiller Jocelyn Bédard, appuyé et résolu à l'unanimité que la MRC de L'Érable adjuge à la compagnie Transport Martineau et fils inc., le contrat pour les travaux de transport de bois à effectuer à partir des terres publiques intramunicipales de la MRC, au coût de 50 519.50 \$, le tout conformément au contenu des documents d'appel d'offres.

ADOPTÉ

Avis de motion -
Modification du
règlement n°302
établissant une
tarification
applicable
pour les biens,
services ou
activités offerts
par la MRC de
L'Érable

Avis de motion vous est par les présentes donné qu'à la prochaine session ou à une session subséquente, sera présenté pour adoption, une modification au règlement n° 302 établissant une tarification applicable pour les biens, services ou activités offerts par la MRC de L'Érable, afin d'y inclure tous les frais relatifs à la vente pour défaut de paiement de taxes.

Le 27 novembre 2013

PIIRL – Appel

d’offres

A.R.-11-13-12367

ATTENDU QUE la MRC de L’Érable a déposé une demande d’aide financière auprès du ministère des Transports (MTQ), dans le cadre du Plan d’intervention en infrastructures routières locales (PIIRL), à l’automne 2012;

ATTENDU QUE cette demande d’aide financière a été retenue et confirmée dans une correspondance du ministre, en date du 2 août 2013;

ATTENDU QUE le ministère des Transports a versé une somme de 50 000 \$ pour la réalisation de la première phase des travaux prévus au programme;

ATTENDU les trois options s’offrant à la MRC pour la réalisation du plan d’intervention, soit de confier le mandat à une firme externe par appel d’offres public, procéder en régie ou utiliser une formule mixte;

ATTENDU QUE la MRC ne possède pas les ressources professionnelles requises pour la réalisation du plan d’intervention dans sa totalité;

ATTENDU QUE l’option de recourir aux services de la MRC pour la réalisation des étapes ci-dessous constitue la meilleure solution :

- a. Plan détaillé;
- b. Description du réseau routier local;
- c. Élaboration d’un profil socioéconomique.

ATTENDU QUE l’option de recourir à un appel d’offres de services professionnels pour la réalisation des étapes ci-dessous constitue la meilleure solution :

- d. Identification des routes prioritaires;
- e. Bilan des routes prioritaires;
- f. Élaboration de la stratégie d’intervention;
- g. Évaluation préliminaire des coûts;
- h. Élaboration du plan d’intervention qui devra contenir les interventions prévues sur une période de 5 ans afin d’atteindre les objectifs de redressement de l’état du réseau fixés par le milieu pour cette période.

Le 27 novembre 2013

ATTENDU QU'en vertu de l'article 936.0.1.1 du Code municipal, un comité de sélection doit être formé, afin d'analyser les offres déposées selon un système de pondération et d'évaluation;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme la conseillère Marie-Claude Chouinard, appuyé et résolu à l'unanimité :

QUE le conseil des maires autorise le directeur général, le directeur général adjoint ainsi que l'ingénieure civile junior de la MRC à former un comité de sélection afin de procéder, pour et au nom de la MRC, aux appels d'offres publics pour les services professionnels en ingénierie, pour l'exécution du mandat du plan d'intervention en infrastructures routières locales (PIIIRL), conformément aux normes du ministère des Transports du Québec;

QUE le directeur général, le directeur général adjoint et l'ingénieure civile junior soient désignés à titre de responsables pour l'octroi du contrat afin de fournir les renseignements concernant la procédure d'appel d'offres aux soumissionnaires potentiels;

QUE la MRC transmette au ministère des Transports les résultats de l'appel d'offres, conformément aux modalités prévues dans le PIIRL.

ADOPTÉ

Démission d'un pompier
A.R.-11-13-12368

Il est proposé par M. le conseiller Michel Poisson, appuyé et résolu à l'unanimité d'accepter et de confirmer la démission M. François Gingras, lieutenant à la caserne 72, et ce, rétroactivement au 17 octobre 2013.

Les représentants de la Ville de Plessisville et de la Ville de Princeville ne participent pas aux délibérations du conseil quant à l'exercice de la compétence de la MRC en matière de sécurité incendie.

ADOPTÉ

Rapport mensuel des rencontres :
Commission d'aménagement

Aucune rencontre n'a eu lieu.

Le 27 novembre 2013

Parc linéaire des Bois-Francis	Une rencontre a eu lieu. Il a principalement été question de la réfection de certains ponts de la piste cyclable, qui est toujours en cours jusqu'au 15 décembre.
Table des Préfets du Centre-du- Québec	Aucune rencontre n'a eu lieu.
CRÉ	Aucune rencontre n'a eu lieu.
Agence forestière des Bois-Francis	M. Dubois n'a pu assister à la dernière rencontre.
Comité consultatif de la culture	Une rencontre a eu lieu au début novembre. La mise en place d'une nouvelle Table "patrimoine" a été le principal sujet de la rencontre.
CLDE	Le budget du CLD a été adopté lors de la dernière rencontre le 25 novembre.
Comité consultatif agricole	Une rencontre a eu lieu en octobre et le principal sujet discuté a porté sur une demande d'exclusion provenant d'un garage de la municipalité de Lyster.
Comité de sécurité publique	Aucune rencontre n'a eu lieu.
Comité Parc régional des Grandes-Coulées	Aucune rencontre n'a eu lieu.
Centre aquatique régional de L'Érable	Une rencontre a eu lieu et le principal sujet discuté était les difficultés du CARE à se constituer un fonds de roulement pour les opérations courantes.
Mont Apic inc.	Aucune rencontre n'a eu lieu.

Le 27 novembre 2013

Comité du schéma de couverture de risques	Aucune rencontre n'a eu lieu.
Comité de gestion des matières résiduelles	Aucune rencontre n'a eu lieu.
Transport collectif et Transport la Cadence	Aucune rencontre n'a eu lieu.
Comité de gestion du pacte rural	Les sujets abordés sont les mêmes que les projets inscrits à l'ordre du jour.
GROBEC	Aucune rencontre n'a eu lieu.
Table de concertation des véhicules hors route	Aucune rencontre n'a eu lieu.
Comité de suivi de la Politique familiale	Aucune rencontre n'a eu lieu.
Comité du SSIRÉ	Aucune rencontre n'a eu lieu.
CRRNT	Aucune rencontre n'a eu lieu.
Comité de diversification économique	Aucune rencontre n'a eu lieu.

Le 27 novembre 2013

Comité de suivi des éoliennes Une rencontre a eu lieu le 22 octobre. La MRC a demandé au surveillant de chantier de fournir un rapport d'activité. Il a également été question de l'élaboration d'un plan de communication.

Un autre sujet abordé est la question des plaintes concernant le bruit. La compagnie et le ministère ont installé des appareils afin de mesurer le bruit causé par les éoliennes. Enfin, le RCI concernant la question de l'éclairage a également été présenté au comité.

Comité d'évaluation impact du gaz Aucune rencontre n'a eu lieu.

Comité plan de développement de la zone agricole Aucune rencontre n'a eu lieu.

Comité tourisme Une rencontre a eu lieu. Il a principalement été question du plan d'action annuel en tourisme.

Comité « Québec en forme » M. Ouellet, qui siégeait sur ce comité, ne fait plus partie du conseil.

Comité santé et services sociaux Aucune rencontre n'a eu lieu.

Comité logement Aucune rencontre n'a eu lieu.

Comité stratégique en développement social Une rencontre a eu lieu. Il a été question de la politique de développement social et de la conception d'une grille qui en découle.

Le 27 novembre 2013

Ajournement de la séance Il est proposé par M. le conseiller Alain Dubois, appuyé et résolu à l'unanimité que la séance soit ajournée pour une pause avant les nominations sur les comités.

A.R.-11-13-12369

ADOPTÉ

Levée de l'ajournement Il est proposé par M. le conseiller Marc Simoneau, appuyé et résolu à l'unanimité de lever l'ajournement.

A.R.-11-13-12370

ADOPTÉ

Procédures de nominations : Ajournement Il est proposé par M. le conseiller Gilles Fortier, appuyé et résolu d'ajourner la séance le temps que les élus forment les commissions et répartissent leurs membres dans les divers comités.

A.R.-11-13-12371

ADOPTÉ

Commission stratégique : Cette commission est formée de sept (7) comités.

Comité administratif Monsieur Sylvain Labrecque, préfet, et Monsieur Gilles Fortier, préfet suppléant, sont nommés d'office sur ce comité.

A.R.-11-13-12372 Il est proposé par M. le conseiller Michel Berthiaume, appuyé et résolu à l'unanimité que Messieurs Alain Dubois, Michel Poisson et Jean-Noël Bergeron soient nommés membres de ce comité.

ADOPTÉ

Comité aménagement Monsieur Sylvain Labrecque, préfet, est nommé d'office sur ce comité.

A.R.-11-13-12373 Il est proposé par M. le conseiller Marc Simoneau, appuyé et résolu à l'unanimité que Messieurs Alain Dubois, Bertrand Fortier, Gilles Fortier et Michel Poisson soient nommés membres du comité aménagement.

ADOPTÉ

Comité CLDÉ Monsieur Sylvain Labrecque, préfet, Monsieur Jean-Noël Bergeron, maire de la Ville de Plessisville et Monsieur Gilles Fortier, maire de la Ville de Princeville, sont nommés d'office sur ce comité.

Le 27 novembre 2013

A.R.-11-13-12374 Il est proposé par M. le conseiller Alain Dubois, appuyé et résolu à l'unanimité que Messieurs Bertrand Fortier et Michel Poisson soient nommés membres de ce comité.

ADOPTÉ

Comité Sommet MRC A.R.-11-13-12375 Il est proposé par M. le conseiller Jocelyn Bédard, appuyé et résolu à l'unanimité que Messieurs Sylvain Labrecque et Gilles Fortier soient nommés membres de ce comité.

ADOPTÉ

Comité de diversification économique Monsieur Sylvain Labrecque, préfet, Monsieur Marc Simoneau, maire de la municipalité de Laurierville et Monsieur Michel Poisson, maire de la municipalité de Villeroy, sont nommés d'office sur ce comité.

A.R.-11-13-12376 Il est proposé par M. le conseiller Rosaire Croteau, appuyé et résolu à l'unanimité que Messieurs Alain Dubois et Gilles Fortier soient nommés membres de ce comité.

ADOPTÉ

Comité Table des préfets du Centre-du-Québec Monsieur Sylvain Labrecque, préfet, Monsieur Gilles Fortier, préfet suppléant et Monsieur Jean-Noël Bergeron, maire de la Ville de Plessisville, sont nommés d'office sur ce comité.

Comité CRÉCQ M. Sylvain Labrecque, préfet, Monsieur Jean-Noël Bergeron, maire de la Ville de Plessisville et Monsieur Gilles Fortier, maire de la Ville de Princeville, sont nommés d'office sur ce comité.

Commission sociale : Cette commission est formée de cinq (5) comités.

Comité développement social A.R.-11-13-12377 Il est proposé par M. le conseiller Michel Berthiaume, appuyé et résolu à l'unanimité que Monsieur Jocelyn Bédard soit nommé membre de ce comité.

ADOPTÉ

Le 27 novembre 2013

Comité Arthabaska-Érable en forme
A.R.-11-13-12378

Il est proposé par M. le conseiller Gilles Fortier, appuyé et résolu à l'unanimité que Monsieur Jocelyn Bédard soit nommé membre de ce comité.

ADOPTÉ

Comité transport collectif et adapté
A.R.-11-13-12379

Il est proposé par M. le conseiller Michel Poisson, appuyé et résolu à l'unanimité que Monsieur Jean-Noël Bergeron soit nommé membre de ce comité.

ADOPTÉ

Comité politique familiale
A.R.-11-13-12380

Il est proposé par M^{me} la conseillère Marie-Claude Chouinard, appuyé et résolu à l'unanimité que Monsieur Jocelyn Bédard soit nommé membre de ce comité.

ADOPTÉ

Comité pacte rural
A.R.-11-13-12381

Il est proposé par M. le conseiller Marc Simoneau, appuyé et résolu à l'unanimité que Messieurs Jocelyn Bédard, Bertrand Fortier et Michel Poisson soient nommés membres de ce comité.

ADOPTÉ

Commission récréotouristique :

Cette commission est formée de six (6) comités.

Comité culture
A.R.-11-13-12382

Il est proposé par M. le conseiller Michel Poisson, appuyé et résolu à l'unanimité que Madame Marie-Claude Chouinard et Monsieur Jocelyn Bédard soient nommés membres de ce comité.

ADOPTÉ

Comité tourisme
A.R.-11-13-12383

Il est proposé par M. le conseiller Marc Simoneau, appuyé et résolu à l'unanimité que Messieurs Jocelyn Bédard et Rosaire Croteau soient nommés membres de ce comité.

ADOPTÉ

Comité Mont Apic
A.R.-11-13-12384

Il est proposé par M. le conseiller Gilles Fortier, appuyé et résolu à l'unanimité que Madame Marie-Claude Chouinard soit nommée membre de ce comité.

ADOPTÉ

Le 27 novembre 2013

Comité Il est proposé par M. le conseiller Jocelyn Bédard, appuyé et résolu à l'unanimité
Centre que Madame Marie-Claude Chouinard soit nommée membre de ce comité.
aquatique
régional ADOPTÉ
de L'Érable
A.R.-11-13-12385

Comité Il est proposé par M. le conseiller Alain Dubois, appuyé et résolu à l'unanimité
Parc linéaire que Monsieur Marc Simoneau soit nommé membre de ce comité.
des Bois-Francs
A.R.-11-13-12386 ADOPTÉ

Comité Il est proposé par M. le conseiller Jocelyn Bédard, appuyé et résolu à l'unani-
Table de concer- nimité que Monsieur Rosaire Croteau soit nommé membre de ce comité.
certation des
véhicules hors ADOPTÉ
route
A.R.-11-13-12387

Commission
forêt : Cette commission est formée de trois (3) comités.

Comité Parc Il est proposé par M. le conseiller Michel Berthiaume, appuyé et résolu à l'una-
régional des mité que Messieurs Jocelyn Bédard, Alain Dubois et Michel Poisson soient nommés
Grandes-Coulées membres de ce comité.
A.R.-11-13-12388 ADOPTÉ

Comité CRRNT Il est proposé par M. le conseiller Bertrand Fortier, appuyé et résolu à l'una-
A.R.-11-13-12389 nimité que Monsieur Jocelyn Bédard soit nommé membre de ce comité.
ADOPTÉ

Comité Agence Il est proposé par M. le Conseiller Michel Poisson, appuyé et résolu à l'una-
forestière des nimité que Monsieur Jocelyn Bédard soit nommé membre de ce comité.
Bois-Francs
A.R.-11-13-12390 ADOPTÉ

Le 27 novembre 2013

- Commission agricole : Cette commission est formée de trois (3) comités.
- Comité consultatif agricole : Il est proposé par M. le conseiller Rosaire Croteau, appuyé et résolu à l'unanimité que Messieurs Sylvain Labrecque et Michel Berthiaume soient nommés membres de ce comité.
- A.R.-11-13-12391 ADOPTÉ
- Comité PDZA : Il est proposé par M. le conseiller Marc Simoneau, appuyé et résolu à l'unanimité que Messieurs Sylvain Labrecque, Michel Berthiaume, Alain Dubois et Gilles Fortier soient nommés membres de ce comité.
- A.R.-11-13-12392 ADOPTÉ
- Comité UPA-MRC : Il est proposé par M. le conseiller Jocelyn Bédard, appuyé et résolu à l'unanimité que Messieurs Sylvain Labrecque, Michel Berthiaume et Gilles Fortier soient nommés membres de ce comité.
- A.R.-11-13-12393 ADOPTÉ
- Commission environnement: Cette commission est formée de quatre (4) comités.
- Comité matières résiduelles : Il est proposé par M. le conseiller Alain Dubois, appuyé et résolu à l'unanimité que Messieurs Sylvain Labrecque, Bertrand Fortier, Jean-Noël Bergeront et Madame Marie-Claude Chouinard soient nommés membres de ce comité.
- A.R.-11-13-12394 ADOPTÉ
- Comité GROBEC : Il est proposé par M. le conseiller Michel Berthiaume, appuyé et résolu à l'unanimité que Monsieur Rosaire Croteau soit nommé membre de ce comité.
- A.R.-11-13-12395 ADOPTÉ
- Comité délégués(es) cours d'eau : Monsieur Sylvain Labrecque, préfet, est nommé d'office sur ce comité.
- A.R.-11-13-12396 Il est proposé par M. le conseiller Alain Dubois, appuyé et résolu à l'unanimité que Monsieur Rosaire Croteau soit nommé membre de ce comité en remplacement de Monsieur Sylvain Labrecque et que Monsieur Bertrand Fortier soit nommé membre de ce comité en remplacement de Monsieur Rosaire Croteau.
- ADOPTÉ

Le 27 novembre 2013

Comité délégués(es) M. Gilles Fortier, préfet suppléant, est nommé d'office sur ce comité.
substituts cours d'eau

A.R.-11-13-12397 Il est proposé par M. le conseiller Marc Simoneau, appuyé et résolu à l'unanimité que Madame Marie-Claude Chouinard, soit nommée membre de ce comité en remplacement de Monsieur Gilles Fortier et que Monsieur Jean-Noël Bergeron soit nommé membre de ce comité en remplacement de Madame Marie-Claude Chouinard.

ADOPTÉ

Comité Monsieur Sylvain Labreque, préfet, est nommé d'office sur ce comité.
éoliennes

A.R.-11-13-12398 Il est proposé par M. le conseiller Jocelyn Bédard que Madame Marie-Claude Chouinard, Messieurs Rosaire Croteau et Bertrand Fortier soient nommés membres de ce comité.

ADOPTÉ

Commission Cette commission est formée de trois (3) comités.
sécurité :

Comité de Messieurs Jean-Noël Bergeron, maire de la Ville de Plessisville, et Gilles Fortier,
sécurité maire de la Ville de Princeville, sont nommés d'office sur ce comité.
publique

A.R.-11-13-12399 Il est proposé par M. le conseiller Michel Berthiaume, appuyé et résolu à l'unanimité que Messieurs Alain Dubois et Marc Simoneau soient nommés membre de ce comité.

ADOPTÉ

Comité SSIRÉ Il est proposé par M. le conseiller Michel Poisson, appuyé et résolu à l'unani-
A.R.-11-13-12400 mité que Messieurs Sylvain Labrecque, Marc Simoneau, Jocelyn Bédard et Alain Dubois soient nommés membres de ce comité.

ADOPTÉ

Comité schéma Il est proposé par Madame la conseillère Geneviève Ruel, appuyé et résolu à
de couverture l'unanimité que Messieurs Marc Simoneau, Alain Dubois, Jean-Noël Bergeron et Gilles
de risques Fortier soient nommés membres de ce comité.

A.R.-11-13-12401

ADOPTÉ

Le 27 novembre 2013

Liste des prévisions des délégations pour l'année 2014
A.R.-11-13-12402

Il est proposé par M. le conseiller Bertrand Fortier, appuyé et résolu à l'unanimité que la liste des prévisions des délégations pour l'année 2014 soit adoptée :

COMMISSION STRATÉGIQUE

<u>Représentant</u>	<u>Comité</u>	<u>Endroit</u>	<u>Date</u>
Sylvain Labrecque (11 réunions)	Administratif	Centre administratif de la MRC de L'Érable	à déterminer
Gilles Fortier (11 réunions)	Administratif	Centre administratif de la MRC de L'Érable	à déterminer
Alain Dubois (11 réunions)	Administratif	Centre administratif de la MRC de L'Érable	à déterminer
Jean-Noël Bergeron (11 réunions)	Administratif	Centre administratif de la MRC de L'Érable	à déterminer
Michel Poisson (11 réunions)	Administratif	Centre administratif de la MRC de L'Érable	à déterminer
Sylvain Labrecque (4 réunions)	Aménagement	Centre administratif de la MRC de L'Érable	à déterminer
Alain Dubois (4 réunions)	Aménagement	Centre administratif	à déterminer
Bertrand Fortier (4 réunions)	Aménagement	Centre administratif	à déterminer
Gilles Fortier (4 réunions)	Aménagement	Centre administratif	à déterminer
Michel Poisson (4 réunions)	Aménagement	Centre administratif	à déterminer
Sylvain Labrecque (8 réunions)	CLDE	CLDE	à déterminer
Jean-Noël Bergeron (8 réunions)	CLDE	CLDE	à déterminer
Gilles Fortier (8 réunions)	CLDE	CLDE	à déterminer
Bertrand Fortier (8 réunions)	CLDE	CLDE	à déterminer

Le 27 novembre 2013

<u>Représentant</u>	<u>Comité</u>	<u>Endroit</u>	<u>Date</u>
Michel Poisson (8 réunions)	CLDE	CLDE	à déterminer
Sylvain Labrecque (4 réunions)	Sommet MRC	Centre administratif	à déterminer
Gilles Fortier (4 réunions)	Sommet MRC	Centre administratif	à déterminer
Sylvain Labrecque (2 réunions)	Diversification économique	Centre administratif	à déterminer
Marc Simoneau (2 réunions)	Diversification économique	Centre administratif	à déterminer
Michel Poisson (2 réunions)	Diversification économique	Centre administratif	à déterminer
Alain Dubois (2 réunions)	Diversification économique	Centre administratif	à déterminer
Gilles Fortier (2 réunions)	Diversification économique	Centre administratif	à déterminer
Sylvain Labrecque (3 réunions)	Table des Préfets	à déterminer	à déterminer
Gilles Fortier (3 réunions)	Table des Préfets	à déterminer	à déterminer
Jean-Noël Bergeron (3 réunions)	Table des Préfets	à déterminer	à déterminer
Sylvain Labrecque (4 réunions)	CRÉCQ	à déterminer	à déterminer
Jean-Noël Bergeron (4 réunions)	CRÉCQ	à déterminer	à déterminer
Gilles Fortier (4 réunions)	CRÉCQ	à déterminer	à déterminer

COMMISSION SOCIALE

<u>Représentant</u>	<u>Comité</u>	<u>Endroit</u>	<u>Date</u>
Jocelyn Bédard (4 réunions)	Développement social	à déterminer	à déterminer

Le 27 novembre 2013

<u>Représentant</u>	<u>Comité</u>	<u>Endroit</u>	<u>Date</u>
Jocelyn Bédard (4 réunions)	Arthabaska-Érable en forme	à déterminer	à déterminer
Jean-Noël Bergeron (6 réunions)	Transport collectif et adapté	Centre administratif de la MRC de L'Érable	à déterminer
Jocelyn Bédard (2 réunions)	Politique familiale	Centre administratif de la MRC de L'Érable	à déterminer
Jocelyn Bédard (4 réunions)	Pacte rural	à déterminer	à déterminer
Bertrand Fortier (4 réunions)	Pacte rural	à déterminer	à déterminer
Michel Poisson (4 réunions)	Pacte rural	à déterminer	à déterminer

COMMISSION RECREOTOURISTIQUE

<u>Représentant</u>	<u>Comité</u>	<u>Endroit</u>	<u>Date</u>
Marie-Claude Chouinard (6 réunions)	Culture	à déterminer	à déterminer
Jocelyn Bédard (6 réunions)	Culture	à déterminer	à déterminer
Jocelyn Bédard (4 réunions)	Tourisme	à déterminer	à déterminer
Rosaire Croteau (4 réunions)	Tourisme	à déterminer	à déterminer
Marie-Claude Chouinard (4 réunions)	Mont Apic inc.	à déterminer	à déterminer
Marie-Claude Chouinard (4 réunions)	Centre aquatique régional de L'Érable	à déterminer	à déterminer
Marc Simoneau (8 réunions)	Parc linéaire des Bois-Francis	MRC Arthabaska ou de L'Érable	à déterminer
Rosaire Croteau (1 réunion)	Table de concertation régionale des véhicules hors route	à déterminer	à déterminer

Le 27 novembre 2013

COMMISSION FORÊT

<u>Représentant</u>	<u>Comité</u>	<u>Endroit</u>	<u>Date</u>
Alain Dubois (2 réunions)	Parc régional des Grandes-Coulées	Centre administratif de la MRC de L'Érable	à déterminer
Jocelyn Bédard (2 réunions)	Parc régional des Grandes-Coulées	Centre administratif de la MRC de L'Érable	à déterminer
Michel Poisson (2 réunions)	Parc régional des Grandes-Coulées	Centre administratif de la MRC de L'Érable	à déterminer
Jocelyn Bédard (4 réunions)	CRRNT	à déterminer	à déterminer
Jocelyn Bédard (5 réunions)	Agence forestière des Bois-Francs	à déterminer	à déterminer

COMMISSION AGRICOLE

<u>Représentant</u>	<u>Comité</u>	<u>Endroit</u>	<u>Date</u>
Sylvain Labrecque (4 réunions)	CCA	Centre administratif de la MRC de L'Érable	à déterminer
Michel Berthiaume (4 réunions)	CCA	Centre administratif de la MRC de L'Érable	à déterminer
Sylvain Labrecque (4 réunions)	PDZA	à déterminer	à déterminer
Michel Berthiaume (4 réunions)	PDZA	à déterminer	à déterminer
Alain Dubois (4 réunions)	PDZA	à déterminer	à déterminer
Gilles Fortier (4 réunions)	PDZA	à déterminer	à déterminer
Sylvain Labrecque (4 réunions)	UPA-MRC	à déterminer	à déterminer
Michel Berthiaume (4 réunions)	UPA-MRC	à déterminer	à déterminer
Gilles Fortier (4 réunions)	UPA-MRC	à déterminer	à déterminer

Le 27 novembre 2013

COMMISSION ENVIRONNEMENT

<u>Représentant</u>	<u>Comité</u>	<u>Endroit</u>	<u>Date</u>
Sylvain Labrecque (3 réunions)	Matières résiduelles	Centre administratif de la MRC de L'Érable	à déterminer
Bertrand Fortier (3 réunions)	Matières résiduelles	Centre administratif de la MRC de L'Érable	à déterminer
Jean-Noël Bergeron (3 réunions)	Matières résiduelles	Centre administratif de la MRC de L'Érable	à déterminer
Marie-Claude Chouinard (3 réunions)	Matières résiduelles	Centre administratif de la MRC de L'Érable	à déterminer
Rosaire Croteau (4 réunions)	GROBEC	à déterminer	à déterminer
Sylvain Labrecque (1 réunion)	Délégué cours d'eau	à déterminer	à déterminer
Rosaire Croteau (1 réunion)	Délégué cours d'eau	à déterminer	à déterminer
Bertrand Fortier (1 réunion)	Délégué cours d'eau	à déterminer	à déterminer
Gilles Fortier (1 réunion)	Délégué substitut cours d'eau	à déterminer	à déterminer
Marie-Claude Chouinard (1 réunion)	Déléguée substitut cours d'eau	à déterminer	à déterminer
Jean-Noël Bergeron (1 réunion)	Délégué substitut cours d'eau	à déterminer	à déterminer
Sylvain Labrecque (5 réunions)	Éoliennes	Centre administratif de la MRC de L'Érable	à déterminer
Rosaire Croteau (5 réunions)	Éoliennes	Centre administratif de la MRC de L'Érable	à déterminer
Bertrand Fortier (5 réunions)	Éoliennes	Centre administratif de la MRC de L'Érable	à déterminer
Marie-Claude Chouinard (5 réunions)	Éoliennes	Centre administratif de la MRC de L'Érable	à déterminer

Le 27 novembre 2013

COMMISSION SÉCURITÉ

<u>Représentant</u>	<u>Comité</u>	<u>Endroit</u>	<u>Date</u>
Jean-Noël Bergeron (5 réunions)	CSP	Poste de la SQ	à déterminer
Gilles Fortier (5 réunions)	CSP	Poste de la SQ	à déterminer
Alain Dubois (5 réunions)	CSP	Poste de la SQ	à déterminer
Marc Simoneau (5 réunions)	CSP	Poste de la SQ	à déterminer
Sylvain Labrecque (4 réunions)	SSIRÉ	Centre administratif de la MRC de L'Érable	à déterminer
Marc Simoneau (4 réunions)	SSIRÉ	Centre administratif de la MRC de L'Érable	à déterminer
Jocelyn Bédard (4 réunions)	SSIRÉ	Centre administratif de la MRC de L'Érable	à déterminer
Alain Dubois (4 réunions)	SSIRÉ	Centre administratif de la MRC de L'Érable	à déterminer
Marc Simoneau (1 réunion)	Schéma de couverture de risques	Centre administratif de la MRC de L'Érable	à déterminer
Alain Dubois (1 réunion)	Schéma de couverture de risques	Centre administratif de la MRC de L'Érable	à déterminer
Jean-Noël Bergeron (1 réunion)	Schéma de couverture de risques	Centre administratif de la MRC de L'Érable	à déterminer
Gilles Fortier (1 réunion)	Schéma de couverture de risques	Centre administratif de la MRC de L'Érable	à déterminer

ADOPTÉ

Financier : Il est proposé par M. le conseiller Jocelyn Bédard, appuyé et résolu à l'unanimité d'accepter le rapport des déboursés suivant :

Rapport des déboursés

A.R.-11-13-12403

Le 27 novembre 2013

<u>Nos de chèques</u>	<u>Noms des fournisseurs</u>	<u>Sommes versées</u>
13560	Postes Canada (timbres)	796,78 \$
13562	Communications SRP inc. (service PAIR oct.)	132,22
13563	Ville de Plessisville (4 ^e vers. taxes immeuble)	889,87
13564	Sylvain Croteau (ajustement taxes immeuble)	94,63
13566	TVCBF (transfert copie 3\4)	28,74
13567	Martin Laflamme (café)	67,90
13568	P'Tites Douceurs de Jeanne (repas conseil)	206,09
13569	Chambre de commerce et ind. B-F. Érable (dîner causerie)	40,24
13570	Dendrotik inc. (ruban mesurer)	37,31
13572	M. Claude Landry (aide financière)	5 599,00
13575	Corp. de Transport la Cadence (entente)	12 322,14
13576	Multi-Services M.G.M. inc (entretien préventif)	350,67
13577	Graphitek (carte)	28,74
13578	André Gingras (entretien ménage sept. & fluorescents)	1 188,75
13580	GSC Communication inc. (téléphone et installation)	385,17
13581	Formules municipales (reliure)	164,20
13584	SMI Informatique (formation)	1 465,93
13588	Michel Larouche (honoraires)	3 906,85
13590	Dominic Leroux - Mélanie Bourassa (aide financière)	3 371,00
13591	Pro-Nature Sports enr. (GPS)	6 208,51
13592	Mégaburo (lecture compteur, fauteuils)	1 149,26
13593	M ^e Sylvain Beauregard (honoraires forêt)	494,39
13596	CLDE (pacte rural)	18 000,00
13597	Ville de Princeville (pacte rural)	839,32
13598	Muni. St-Pierre-Baptiste (pacte rural)	7 000,00
13599	Ordre des évaluateurs agréés (formation)	724,34
13600	Financière Banque Nationale (règlement 308)	4 072,20
13601	Financière Banque Nationale (règlement 286 et 328)	4 536,18
13602	CLDE (pacte rural)	1 000,00
13604	Ministre des Finances (loyer seuil)	382,43
13605	Pascal Perreault (trappage)	80,00
13608	Sogetel (frais fibre optique)	7 699,22
13609	Francotyp-Postalia (location timbreuse)	103,30
13610	Dév. Bioalimentaire Centre-du Québec (quote-part 2013)	5 000,00
13612	M. Claude Binette (aide financière)	16 000,00
13613	Madame Gaétane Côté (aide financière)	8 656,00
13614	Financière Banque Nationale (règlement 277)	21 101,18
13615	CLDE (loyer parc)	2 500,00
13617	Vertisoft (cassette)	63,24
13618	Médias Transcontinental (dépôt rôle)	416,21
13619	R.D. Lettrage enr. (autocollant transport)	248,35
13620	FQM (Dicom, Ass. des MRC)	358,15
13622	AOMGMR (présentation politique mat. rés.)	390,72
13623	Oluma (machine à eau)	206,96
13624	André Gingras (entretien ménage oct.)	1 078,93

Le 27 novembre 2013

<u>Nos de chèques</u>	<u>Noms des fournisseurs</u>	<u>Sommes versées</u>
13625	Corp. de Transport la Cadence (entente, subvention Min.Transports)	78 588,42
13626	Communications SRP inc. (service PAIR nov)	132,22
13629	9182-1710 QC inc. Jacques Chandonnet (travaux débardage)	1 149,75
13633	Déneigement Bernard Marcoux (entretien hiver chemin parc 2013-2014)	2 242,01
13634	Boucherie Thibault (repas DG)	193,16
13635	La Jardinerie Fernand Fortier inc. (décoration de Noël)	273,63
13636	InfoConcept LC (logiciel Adobe pro)	344,93
13637	Min. Finances (droit annuel)	79,36
13640	BMR Nomelbro (divers parc)	64,32
13642	Construction Rénovation René Drolet inc. (pose fenêtres)	<u>4 255,20</u>
Total :		<u><u>226 708,12 \$</u></u>

<u>N^{os} de talons</u>	<u>Descriptions</u>	<u>Sommes versées</u>
532158-532231	Paies semaine du 29 sept au 12 oct 2013	43 628,48 \$
532318-532439	Paies semaine du 13 oct au 09 nov. 2013	78 107,23
532519-532546	Paies semaine du 10 au 16 nov. 2013	<u>19 053,85</u>
Total :		<u><u>140 789,56 \$</u></u>

<u>Transactions pré-autorisées et via internet</u>	<u>Descriptions</u>	<u>Sommes versées</u>
GWW-10-01	Gouv. prov. (DAS)	37 313,81 \$
GWW-10-02	Gouv. féd. (DAS)	1 979,01
GWW-10-03	Gouv. féd. (DAS)	13 385,49
GWW-11-01	Gouv. prov. (DAS)	30 195,14
GWW-11-02	Gouv. féd. (DAS)	1 545,49
GWW-11-03	Gouv. féd. (DAS)	10 585,34
PWW-10-01	Hydro Qc	1 234,39
PWW-10-02	SSQ - assurance collective oct	7 119,76
PWW-10-03	RREMQ	9 371,87
PWW-10-04	CARRA	238,47
PWW-10-05	Visa Desjardins - DG	668,66
PWW-10-06	Visa Desjardins - Préfet	3 626,84
PWW-10-07	Visa Desjardins - général	2,00

Le 27 novembre 2013

<u>Nos de chèques</u>	<u>Noms des fournisseurs</u>	<u>Sommes versées</u>
PWW-10-08	Pétroles Provencher (huile chauffage)	1 240,25
PWW-10-09	Bell Mobilité -cellulaire	310,54
PWW-10-10	Pétroles Provencher (huile chauffage)	819,69
PWW-10-11	Bell Canada	889,40
PWW-11-01	Hydro Qc	1 222,56
PWW-11-02	SSQ - assurance collective nov	7 476,63
PWW-11-03	Visa Desjardins - DG	145,19
PWW-11-04	Visa Desjardins - Général	3,00
PWW-11-05	RREMQ	9 489,23
PWW-11-06	CARRA	298,08
PWW-11-07	Promutuel	130,80
VAP-11-01	Remboursement règlement d'emprunt	<u>2 420,41</u>
Total :		<u>141 712,05 \$</u>

ADOPTÉ

Rapport des déboursés en sécurité incendie A.R.-11-13-12404

Il est proposé par M. le conseiller Michel Berhiau, appuyé et résolu à l'unanimité d'accepter les déboursés du Service de sécurité incendie régional de L'Érable (SSIRÉ) suivants :

<u>Nos de chèques</u>	<u>Noms des fournisseurs</u>	<u>Sommes versées</u>
13561	Pierre Bouffard (formation auto-sauvetage)	781,00 \$
13565	Suspension Victo (1982) inc. (réparation)	1 385,51
13571	CAUCA (contrat de service)	57,49
13573	Garage M.J. Caron & Ass. (essence)	114,16
13574	SCA des Appalaches (divers)	38,15
13579	Groupe CLR (réparations, système de comm.)	1 095,33
13582	Aréo-Feu (valve, écusson)	620,04
13583	Éditions Petite Mine (livres et cahiers)	788,55
13585	Association des chefs en sécurité incendie du QC (conférence)	60,01
13586	Poudrier (installation caméra recul)	3 064,99
13587	Dubois & Frères Ltée (réparation)	667,59
13589	Services techniques incendie Prov. (réparation)	1 774,96
13593	Me Sylvain Beauregard (honoraires)	514,52
13594	Ville de Princeville (frais de cour, formation)	483,11
13595	Aréo-Feu (lance, bottes)	3 015,35
13603	Rôtisserie Fusée (repas)	260,51
13606	Gilbert Labrie (réparation, pièces)	114,95
13607	Centre d'extincteur SL (recharge)	608,01

Le 27 novembre 2013

<u>Nos de chèques</u>	<u>Noms des fournisseurs</u>	<u>Sommes versées</u>
13611	Suspension Victo (1982) inc. (réparation)	5 149,49
13616	Thibault & ass. (réparation pompe)	1 946,10
13621	Accessoires d'auto Illimités (divers)	9,59
13627	CAUCA (contrat de service)	57,49
13628	Madame France Vigneault (surveillance examen)	50,00
13630	Équipement Médical BTAQ inc. (couvertures)	252,72
13631	Défi Grate-Ciel (formation)	250,00
13632	Acklands Grainger inc. (divers)	529,53
13638	Groupe CLR (système de comm.)	896,81
13639	Coop des Appalaches (divers)	75,84
13640	BMR Nomelbro (divers formation)	92,12
13641	Aréo-Feu (pile, gants)	1 121,01
13643	Garage M.J. Caron & Ass. (essence)	243,05
13644	Formation Prévention Secours inc.(formation secouriste)	<u>111,53</u>
Total :		<u>26 229,51 \$</u>

Salaires

<u>N^{os} de talons</u>	<u>Descriptions</u>	<u>Sommes versées</u>
532232-532317	Paies sept. 2013	17 142,87 \$
532440-532518	Paies oct. 2013	<u>20 549,78</u>
Total :		<u>37 692,65 \$</u>

Transactions
pré-autorisées
et via internet

	<u>Descriptions</u>	<u>Sommes versées</u>
PWW-10-01	Bell Mobilité - Pagette	522,23
PWW-10-02	SHELL	266,09
PWW-10-03	Bell Canada - Caserne 58 - Inverness	84,58
PWW-10-04	Bell Canada - Caserne 13 - St-Ferdinand	84,58
PWW-10-05	Bell Canada - Caserne 65 - Lyster	84,58
PWW-10-06	Bell Canada - Caserne 80 - NDL	88,15
PWW-10-07	Bell Mobilité- cellulaire	96,36
PWW-10-08	Bell Canada - Caserne 45 - P. Plessisville	91,20
PWW-10-09	ESSO	156,27
PWW-10-10	SONIC	1 104,75
PWW-10-11	SHELL	307,98
PWW-11-01	Bell Canada - Caserne 58 - Inverness	85,24
PWW-11-02	Bell Canada - Caserne 13 - St-Ferdinand	84,58
PWW-11-03	Bell Canada - Caserne 65 - Lyster	84,62

Le 27 novembre 2013

<u>Nos de chèques</u>	<u>Noms des fournisseurs</u>	<u>Sommes versées</u>
PWW-11-04	Bell Canada - Caserne 80 - NDL	91,60
PWW-11-05	Bell Mobilité - Pagette	<u>522,23</u>
Total :		<u>3 755,04 \$</u>

Les représentants de la Ville de Plessisville et de la Ville de Princeville ne participent pas aux délibérations du conseil quant à l'exercice de la compétence de la MRC en matière de sécurité incendie.

ADOPTÉ

Liste des prévisions des délégations
A.R.-11-13-12405

Il est proposé par M. le conseiller Bertrand Fortier, appuyé et résolu à l'unanimité d'autoriser les délégations suivantes :

<u>Noms</u>	<u>Sujets</u>	<u>Endroits</u>	<u>Dates</u>	<u>Coûts</u>
Gilles Fortier	Assemblée des MRC	Québec	4 & 5 déc. 2013	120,00 \$

ADOPTÉ

Crédit variable
A.R.-11-13-12406

Il est proposé par M^{me} la conseillère Marie-Claude Chouinard, appuyé et résolu à l'unanimité que pour les fins de l'administration courante de la MRC de L'Érable, une marge de crédit de 75 000 \$, à la Caisse populaire Desjardins de L'Érable, soit à la disposition de ladite MRC par tranche de 1 000 \$, et ce, pour toute l'année 2014

Le préfet et le secrétaire-trésorier sont autorisés à signer tous les documents relatifs à cette résolution.

ADOPTÉ

Transferts de fonds
A.R.-11-13-12407

Il est proposé par M. le conseiller Jocelyn Bédard, appuyé et résolu à l'unanimité d'autoriser le secrétaire-trésorier à effectuer les dernières dépenses de l'année et les transferts de fonds nécessaires.

ADOPTÉ

Le 27 novembre 2013

Application du règlement numéro 300 dans le cadre des comités
A.R.-11-13-12408

ATTENDU le règlement n° 300 relatif au traitement des élus municipaux;
EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. le conseiller Gilles Fortier, appuyé et résolu à l'unanimité d'autoriser le secrétaire-trésorier à rémunérer les conseillers pour les comités suivants :

- comité spécial pour l'étude du budget : 20 novembre 2013
- comité de sécurité publique (rencontre annuelle) : 11 décembre 2013

ADOPTÉ

Correspondance : En date du 8 octobre 2013, la MRC de Roussillon demande à la MRC un appui dans ses démarches afin que le gouvernement ou son mandataire fasse connaître leur plan d'action en rapport avec la problématique de recyclage du verre. Suite aux échanges entre eux, les conseillers adoptent la résolution suivante :

Appui à la MRC de Roussillon - Problématique de recyclage du verre
A.R.-11-13-12409

Il est proposé par M. le conseiller Gilles Fortier, appuyé et résolu à l'unanimité d'appuyer la MRC de Roussillon dans ses démarches afin que le gouvernement ou son mandataire fasse connaître leur plan d'action en rapport avec la problématique de recyclage du verre le tout tel que plus amplement relaté dans la résolution 2013-250-T, adoptée par le conseil municipal, le 25 septembre 2013.

ADOPTÉ

En date du 7 novembre 2013, une correspondance du Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec (CRECQ) signée par la directrice générale, Madame Isabelle Bonsant, dans laquelle elle demande à la MRC de venir présenter le plan de gestion des milieux naturels.

En date du 8 novembre 2013, l'Association régionale de développement économique du Centre-du-Québec (ARDECQ) demandant un partenariat financier de 500 \$ pour la 16^e édition du Concours québécois en entrepreneuriat qui se tiendra le 7 mai 2014, à la salle Firmin-Roy à Villeroy. Suite aux échanges entre eux, les conseillers adoptent la résolution suivante :

Le 27 novembre 2013

ARDECQ - Partenariat financier
A.R.-11-13-12410

Il est proposé par M. le conseiller Marc Simoneau, appuyé et résolu à l'unanimité que la MRC accorde un montant de 500 \$ à l'ARDECQ pour la 16^e édition du Concours québécois en entrepreneuriat, qui aura lieu le 7 mai 2014, à Villeroy.

ADOPTÉ

En date du 11 novembre 2013, une correspondance de ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation signée par M. Normand Johnston, concernant le courriel demandant un appui de M. François Gendron, ministre du MAPAQ, dans le processus menant à l'autorisation d'une demande à Portée collective par la Commission de protection du territoire agricole du Québec (la Commission).

Période de questions

M. Boisvert demande où en est rendu le dossier de Saint-Rosaire. M. le préfet explique que la municipalité a été rencontrée et que la MRC attends des nouvelles après la période des fêtes.

Levée de la séance
A.R.-11-13-12411

Il est proposé par M. le conseiller Michel Berthiaume, appuyé et résolu à l'unanimité que la séance soit levée.

ADOPTÉ

Le Préfet

Le Secrétaire-trésorier

.....